LES

FAMILLES CHEVALERESQUES

DU

LYONNAIS, FOREZ ET BEAUJOLAIS

AUX CROISADES

PAR

A. VACHEZ

Avocat, Docteur en droit,
Membre de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.



LYON

AUG. BRUN, LIBRAIRE
Rue du Plat, 13.



CATHABARD, LIBRAIRE
Quai de l'Hôpital, 55.

1875

Hommage de l'auteur
à la Société de l'Orient latin
F. Vachez

LES

FAMILLES CHEVALERESQUES

DU

LYONNAIS, FOREZ ET BEAUJOLAIS

AUX CROISADES

gner de l'impression profonde laissée dans l'esprit des populations de l'Orient par la bravoure de nos chevaliers.

Aussi nous a-t-il paru digne d'intérêt de rechercher dans quelle mesure nos trois provinces avaient pris une part active au plus grand événement historique du moyen-âge. L'histoire générale, sauf de rares exceptions motivées par des faits d'armes merveilleux, n'a guère gardé le souvenir que des principaux chefs de ces expéditions. Pour retrouver les noms des simples chevaliers et des seigneurs de nos humbles villages, il faut recourir aux documents de notre histoire locale. C'est dans nos cartulaires, c'est dans les manuscrits de nos archives, c'est dans les titres de quelques familles, que l'on peut puiser les renseignements nécessaires pour dresser la liste glorieuse de ces vaillants guerriers, qu'un généreux enthousiasme poussait à la délivrance du tombeau de Jésus-Christ.

Au moment de partir pour la Terre-Sainte, les uns aliènent ou engagent leurs fiefs pour se créer des ressources qui leur manquent; d'autres, touchés de repentir, restituent les biens enlevés aux églises et aux monastères; parfois aussi, pendant le cours même de l'expédition, un pressant besoin d'argent force le chevalier croisé à contracter un emprunt, et le titre qu'il remet à son créancier, pour témoigner de sa dette, nous a transmis souvent le souvenir de ses exploits lointains.

Telles sont les trois principales sources de documents qui nous révèlent le nom des représentants de la noblesse de nos pays, qui ont fait le voyage d'outre-mer. C'est dire combien la liste que nous dressons est incomplète. Mais si incomplète qu'elle soit, elle a droit à une place dans nos annales et nous pensons qu'elle ne sera pas indigne de l'attention de ceux qui portent un vif intérêt à l'histoire de nos trois provinces.

CHAPITRE PREMIER

PÈLERINAGES ANTÉRIEURS AUX CROISADES.

Le mouvement des Croisades ne fut point spontané. Depuis les temps les plus reculés du moyen-âge, Jérusalem fut le but de pèlerinages incessants. Aux pèlerins isolés succédèrent des troupes peu nombreuses d'abord et qui se réunissaient en vue de leur commune sûreté. Puis leur nombre augmenta et ce fut par milliers que l'on compta les chrétiens qui se rendaient ainsi, chaque année, en Terre-Sainte. Quand l'Occident fut délivré des calamités et des terreurs qui signalèrent l'approche de l'an mille, l'entraînement devint plus grand encore. Pendant le cours du XIe siècle, on vit se diriger vers le Saint-Sépulcre, des troupes de pèlerins dont le nombre s'éleva parfois jusqu'à sept mille hommes, et qui reçurent des populations le nom d'*Armées du Seigneur*. Ces pacifiques expéditions n'avaient en vue qu'un devoir pieux. Mais il vint un moment où les peuples chrétiens se soulevèrent de pitié et de colère, en apprenant les profanations commises par les Musulmans envers les lieux saints, les persécutions subies par les chrétiens de Syrie et les avanies sans nombre auxquelles étaient en butte les pèlerins. Ainsi s'expliquent les prodigieux effets de la parole de Pierre l'Ermite. L'éloquence

d'un homme, quelle qu'elle fût, eût été impuissante pour armer des nations entières, si l'idée de la guerre sainte n'eût fermenté, depuis de longues années, dans l'esprit des peuples de l'Occident et ne fût devenue la passion de la foule. Les noms de quelques-uns de ces pieux pèlerins, appartenant à nos provinces, nous sont parvenus et nous avons pensé qu'ils avaient ici leur place, au même titre que les soldats armés des Croisades.

1.

ARCHIMBAUD LE BLANC (1037 *circa*).

Archimbaud le Blanc, vicomte de Mâcon, possédait diverses terres dans le Beaujolais. A la veille de son départ pour Jérusalem, il fit plusieurs donations à l'abbaye de Cluny. De retour de son pèlerinage, en 1037, il confirma la donation d'un curtil situé à Montmelas, en Beaujolais, faite, en 984, par son père Artaud et son aïeul Hugues. Archimbaud mourut vers 1040, et peu de temps après sa mort, son épouse Béatrix donna, aux moines de Cluny, un domaine avec ses appartenances, situé au Sauzey, près d'Avenas.

(*Cartul. de Cluny.* — A. Bernard, *Essai historique sur les vicomtes de Lyon, de Vienne et de Mâcon,* p. 35.— *Revue forézienne,* I. 162.)

2.

ROLAND DE SALT (1060 *circa*).

Roland de Salt appartenait à la puissante famille des Chauve *(Calvi)*, qui possédait, près de Feurs, la terre de Salt,

en Donzy. Avant de partir pour la Terre-Sainte, il fit donation, avec ses deux frères Hugues le Gras et Elisiard, de leur domaine de Salt, au prieuré du même lieu et à l'abbaye de Savigny. Les religieux lui remirent, en retour, la somme de 50 sous et un mulet d'égale valeur, avec lequel il fit son voyage de Jérusalem. Sa femme reçut aussi des moines 8 sous, en échange d'une bague d'or. Roland de Salt était de retour de la Terre-Sainte, en 1060, date de la charte, dans laquelle son pèlerinage est rappelé.

(*Cartul. de Savigny*, ch. 748. — Aubret, *Mémoires pour servir à l'histoire de Dombes*, I. 237.)

3

HERBERT DE SENNECEY (1087).

Herbert de Sennecey se rendit à Jérusalem avec le prêtre Rainulphe qui suit, et plusieurs autres pèlerins. A la veille de son départ (7 octobre 1087), il vint tout en larmes, en pleurant ses péchés, devant l'autel dédié à la Sainte Vierge, dans l'église collégiale de Notre-Dame de Beaujeu, et il fit don aux chanoines de cette église, de son domaine d'Andillé, sous la réserve de l'usufruit, sa vie durant, et sous la condition qu'il ne laisserait pas d'héritiers directs. Quelques années plus tard (1094), cette donation fut confirmée par Humbert, sire de Beaujeu et son épouse Auxilie, qui prétendaient avoir des droits sur le domaine donné par Herbert de Sennecey.

(Guigue, *Cartul. de l'église collégiale de Notre-Dame de Beaujeu*, p. 17. — Aubret, IV, p. 23 et 25. — De La Mure, *Hist. des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, I, 126. — La Roche la Carelle, *Hist. du Beaujolais*, I, 48.

4

RAINULPHE D'ODENAS (1087).

Au moment de partir pour la Terre-Sainte avec Herbert de Sennecey, Rainulphe d'Odenas, prêtre, fit don à l'église collégiale de Beaujeu, pour le remède de son âme et celle de son père Rainulphe et de sa mère Letgarde, de divers fonds de terre qu'il possédait à Vaux et à Lacenas, en Beaujolais, et qui consistaient dans une vigne, un pré et deux parcelles de terre labourables.

(Guigue, *Cartul. de Beaujeu,* 13, 17. — Aubret, IV, 23. — De La Mure, I, 126.)

CHAPITRE II

PREMIÈRE CROISADE (1095-1146).

Le plus grand nombre des chevaliers de nos contrées, qui se rendirent à la première croisade, faisaient partie de la troisième grande armée chrétienne, composée des guerriers du midi de la France, que commandaient Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, et Adhémar de Monteil, évêque du Puy. Ce corps d'armée comptait encore dans ses rangs, Guillaume, évêque d'Orange, Gérard de Roussillon, chef des croisés dauphinois et Guillaume de Montpellier. Parti vers la fin d'octobre 1096, il se mit en marche par la Lombardie et la Dalmatie; de là, après une halte de quelques jours pour célébrer les fêtes de Noël, il se dirigea vers Constantinople et l'Asie mineure, où la grande armée chrétienne assiégeait Nicée. Les troupes de Raymond de Toulouse arrivèrent devant cette ville, le jour même de la grande bataille de Nicée, à laquelle elles prirent une part glorieuse (16 mai 1097). Cette armée se distingua aussi brillamment à ce siége, où périt Guillaume, comte de Forez.

La Palestine conquise, l'enthousiasme religieux ne se ralentit point et de nouveaux guerriers vinrent successivement remplacer ceux qui avaient péri ou étaient retournés en Eu-

rope. Ainsi, à peine Baudoin avait-il succédé, sur le trône de Jérusalem, à son frère Godefroy de Bouillon, que l'on vit se diriger vers la Terre-Sainte une nouvelle armée que commandait Guillaume, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine et qui comptait dans ses rangs le duc de Bourgogne et les comtes de Savoie et de Nevers (1101). Quatre années plus tard (1106), Bohémond, prince d'Antioche, vint en Europe, ranimer le zèle des chrétiens et réussit à entraîner à sa suite une puissante armée. Enfin, pendant le demi-siècle qui s'écoula jusqu'à la seconde croisade commandée par Louis VII (1147), chaque année vit le départ de quelques chevaliers qui allaient apporter le secours de leur bras à la cause chrétienne. Nos cartulaires et les divers documents de notre histoire locale nous ont conservé le souvenir de ces départs, qui prenaient le nom de *passages* et avaient lieu à des époques périodiques, quand la traversée offrait moins de danger (1).

5

GUILLAUME, COMTE DE LYONNAIS ET DE FOREZ (1096).

De gueules, au chêne d'or rayé et feuillé de sinople.

Avant son départ pour la première croisade, dont il fut un des principaux chefs, Guillaume III, comte de Lyonnais et de Forez, fit don, en 1096, de l'église de Saint-Julien-de-Moind à Hugues, archevêque de Lyon, qui la transmit, à son tour, à l'abbaye de la Chaise-Dieu, au mois de décembre de

(1) Beugnot. *Assises de Jérusalem*, I. 552.— Le Laboureur. *Masures de l'Isle-Barbe* p. 443. — La Tour-Varan. *Chronique des châteaux et des abbayes*. I. 161.

la même année. Comme la plupart des guerriers de nos provinces, il faisait partie du corps d'armée de Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse. Le comte de Forez, dit Guillaume de Tyr, se distingua dans tout le cours de l'expédition, autant par sa bravoure que par sa puissance : *Omni virtute et potentiâ bellicâ præclarus.* Au siége de Nicée, Guillaume de Forez mourut glorieusement, percé de flèches, avec un autre vaillant guerrier, nommé Galon de l'Ile, dans l'un des nombreux assauts que l'armée des croisés dut livrer pour se rendre maîtresse de cette ville : « Le peuple de Dieu, « ajoute l'historien déjà cité, consterné de la mort de ces « guerriers, les ensevelit avec soin et leur rendit les hon- « neurs funèbres avec des sentiments de piété et d'amour, « tels qu'ils sont dus aux hommes nobles et illustres. » (1097.)

(Guill. de Tyr, III, ch. v. — Peyré, *Hist. de la première Croisade*, I, 188, 307, II, 511. — De La Mure, *Hist. des ducs de Bourbon*, I, 108, 273; III, 20. — Guigue, *Obituarium Lugdun. ecclesiæ*, 165, 244. — *Galeries de Versailles*, I, 231. — Roger, *La Noblesse de France aux Croisades*, 176. — *Annuaire de la Société de l'Histoire de France*, 1845, 164).

6

BAUDOIN CHAUDERON (1096).

D'or, au chef de sable.

La Chanson d'Antioche rappelle à plusieurs reprises la bravoure et les hauts faits d'armes de Baudoin Chauderon :

Baudoin Cauderon, le pieux et vaillant...
(*Chant II*, 27.)

Il périt, frappé d'une pierre, au premier assaut qui fut livré par les croisés au siége de Nicée, la veille du jour où mourut Guillaume, comte de Forez. D'après de la Mure il appartenait à une famille originaire du Berry, que nous trouvons possessionnée, plus tard, dans le Nivernais et le Bourbonnais, mais qui était déjà représentée dans le Forez, par Arnoul Chauderon, dès l'année 1092. Les Chauderon ont possédé, dans cette dernière province, les fiefs et seigneuries de Piney, Estaing, Donzy, Saint-Marcel et une partie des villes de Feurs et de Roanne. Cette dernière seigneurie fut apportée en dot par Isabelle de Roanne, dernière héritière des seigneurs de Roannais, à son mari, Arnulphe Chauderon, seigneur de la Ferté, en Nivernais, en 1266.

(Guillaume de Tyr, I, 134. — Chanson d'Antioche, chant II, *passim*. — De La Mure, *Hist. des ducs de Bourbon*, I, 108 et 110. — Peyré, *Hist. de la première Croisade*, I, 307. — Roger, *La Noblesse de France aux Croisades*, 172).

7

JEAN DE FOUDRAS (1096).

Fascé d'argent et d'azur.

Jean de Foudras, fils de Philippe de Foudras, chevalier, seigneur d'Estieugue (Cours), en Beaujolais et d'Etiennette de la Guiche, se croisa au concile de Clermont (novembre 1095). Pour subvenir aux frais de son voyage en Terre-Sainte, il vendit, avant son départ, en se réservant le droit de rachat, sa part de la seigneurie d'Estieugue, à sa sœur Béatrix, épouse de N. d'Amanzé.

Jean de Foudras mourut dans l'Anatolie, des suites de blessures.

(*Archives de la maison de Foudras*; note communiquée par M. Mulsant, bibliothécaire de la ville de Lyon).

8

DIEUDONNÉ DE FOUDRAS (1096).

Fascé d'argent et d'azur.

Dieudonné de Foudras, frère du précédent, assista avec lui au concile de Clermont, où tous deux prirent la croix. Il vendit aussi, sous la même condition de rachat, sa part de la seigneurie d'Estieugue à sa sœur Béatrix.

Dieudonné de Foudras mourut de maladie à Constantinople, et la seigneurie d'Estieugue passa ainsi dans la maison d'Amanzé.

(*Ibidem*).

9

GAUDEMAR CHARPINEL (1096).

Fascé d'or et d'azur.

Gaudemar Charpinel était seigneur pour partie de Dargoire en Lyonnais. Adon de Riverie, qui s'était emparé de l'église, du presbytère et du cimetière de Saint-Maurice et les détenait à titre d'alleux, les avait donnés en fief à Gaudemar Charpinel et à son frère Ponce Bérard. Mais une charte, à laquelle Auguste Bernard assigne la date de 1090, et qui doit être contemporaine de la première croisade, nous apprend qu'Adon, touché de repentir, rendit ce sanctuaire

avec ses dépendances aux moines du prieuré de Mornant, ses anciens possesseurs. Gaudemar Charpinel et son frère Ponce Bérard approuvèrent cette donation et renoncèrent à toute prétention sur les biens restitués aux religieux. Beaucoup d'injustices furent réparées ainsi au moment du départ des seigneurs féodaux pour la Terre-Sainte.

Gaudemar Charpinel fit partie du corps d'armée du comte de Saint-Gilles, et se distingua par sa vaillance dans tout le cours de la première croisade. Après la conquête de Jérusalem, loin d'imiter ses compagnons d'armes qui revinrent pour la plupart en Europe, il demeura en Terre-Sainte pour combattre les infidèles. Aussi, après la prise de Cayphas (1100), Godefroy de Bouillon lui remit cette ville en fief, pour le récompenser de ses services. Gaudemar Charpinel essaya de s'y établir et de s'y fortifier. Mais Tancrède, qui avait déjà auparavant essayé, à plusieurs reprises, de s'emparer de cette place, la fit occuper par ses troupes et en chassa Charpinel qui se retira au château de Saint-Abraham, situé dans les montagnes, du côté de la mer Morte.

Après la mort de Godefroy, ce chevalier réclama, devant la haute cour du roi Baudoin, la saisine de son fief, disant qu'il avait reçu Cayphas en don et de la main de Godefroy, comme la récompense de son service militaire, *quam dono et ex manu ducis Godefridi suscepit, ac militari obsequio promeruit.*

Tancrède refusa d'abord de comparaître devant la haute cour; mais appelé, sur ces entrefaites, au gouvernement de la principauté d'Antioche, à cause de la captivité de Bohémond, dont il était l'héritier présomptif, il consentit enfin à remettre Cayphas à Gaudemar Charpinel, qui s'engagea à lui restituer cette place, s'il revenait dans le délai d'un an et trois mois. Mais Gaudemar périt, peu de temps après avoir recouvré ce fief, dans une rencontre avec les Sarrasins de Babylone (1101).

Les Charpinel possédèrent pendant plusieurs siècles la seigneurie de Dargoire. C'est ainsi qu'en 1215, Ponce Char-

nel en était encore co-seigneur avec Artaud de Roussillon et Hugues de Talaru. Cette maison ancienne, fondue au XIV[e] siècle dans les Talaru, a donné deux chanoines-comtes à l'Eglise de Lyon : Guillaume en 1193 et le doyen Pierre Bérard en 1226 (1).

(*Cartul. de Savigny*, ch. 835. — Albert d'Aix, liv. VII, ch. 26, 43, 44, 45 et 64. — Livre de Jean Ibelin, ch. CXVIII, p. 258. — Ducange, *Les Familles d'Outre-mer*, p. 263. — Beugnot, *Régime des terres dans les principautés fondées en Syrie par les Francs*, p. 29. — Peyré, *Hist. de la première Croisade*, II, 506, 510. — La Mure, I, 56, 348, 393. — Roger, *La Noblesse de France aux Croisades*, 171. — Guigue, *Obituar. lugd. eccles.* 213. — *Mazures de l'Isle-Barbe*, 566. — Morel de Voleine et de Charpin, *Archev. de Lyon*, 62, 87, 231.)

10

JEAN DE HARENC (1096).

D'azur, à trois croissants mis en bande d'or.

Suivant M. D'Assier de Valenches, Jean de Harenc ou ses successeurs auraient fait construire la forteresse de Harenc

(1) Le nom de Gaudemar Charpinel, chevalier de la première Croisade, a été singulièrement altéré par plusieurs historiens. Michaud l'appelle, on ne sait pourquoi, *Guillaume le Charpentier*, (Hist. des Croisades, t. II, p. 21). Beugnot (*Régime des terres, etc.*, p. 29); transforme son nom en celui de *Carbonnel*, pour le rattacher à la famille normande de ce nom. Mais Gaudemar Charpinel appartenait évidemment à une famille du Midi de la France, puisqu'il faisait partie du corps d'armée du comte de Toulouse. D'autre part, les historiens originaux des Croisades lui donnent tous le nom de *Carpinel* ou *Carpenel*. Enfin, la charte 835 de Savigny nous indique d'une manière précise qu'il était de la famille lyonnaise et forézienne de ce nom.

près d'Antioche. Mais cette forteresse, qui joue un grand rôle dans les opérations du siége de cette dernière ville par l'armée chrétienne, en 1098, existait déjà sous le nom de *Hareng* ou *Hareg*, au moment de l'arrivée des Croisés en Syrie. D'un autre côté, Jean de Harenc n'a pu lui emprunter son nom, car la famille de Harenc apparaît dans nos cartulaires dès le commencement du XI[e] siècle.

Ce qui a pu induire le savant auteur, cité plus haut, en erreur, c'est que Jean de Harenc, chevalier de la première Croisade, s'établit effectivement dans la Palestine, où il possédait, dans la baronnie d'Acre, un fief pour lequel il était tenu au service militaire envers le roi de Jérusalem, auquel il devait fournir deux chevaliers. L'une de ses descendantes, Sibylle de Harenc, devint, en 1180, l'épouse de Bohémond III, prince d'Antioche, après que ce dernier eût répudié Théodora, nièce de l'empereur Manuel Comnène; ce prince la répudia, plus tard, à son tour, quoiqu'elle lui eût donné deux enfants.

A leur retour de la Terre-Sainte, les Harenc se fixèrent dans le Forez, à la Condamine, près de Bourg-Argental, dont ils prirent le nom. Leur dernière héritière épousa, en 1340, Josserand de la Roue, damoiseau, dont les descendants ont porté le nom et les armes des Harenc de la Condamine jusqu'en 1866, que cette maison, établie à Ampuis, en Lyonnais, s'est éteinte, dans la personne du marquis d'Harenc de la Condamine, mort sans postérité.

(Peyré, *Hist. de la première Croisade*, I, 403, 457, II, 10, 12. — Michaud, *Hist. des Croisades*, I. Pièces justificatives. Eclaircissements sur les Assises de Jérusalem. — Roger, 64, 178. — Père Anselme, *Hist. des grands officiers de la Couronne*, II, 592. — D'Assier de Valenches, *Noblesse bailliagère du Forez*, 62.)

11

PONS DE ROANNAIS (1096).

D'argent, au lion de gueules.

Pons de Roannais, chevalier, fils de Dalmace Ier, seigneur de Roanne en Forez, suivit le comte Guillaume à la première Croisade, en 1096. Ce chevalier appartenait à une ancienne famille chevaleresque dont La Mure place le berceau à Saint-Maurice-sur-Loire et qui prit le nom de Roannais, quand elle eut acquis la ville de Roanne du comte de Forez, Gérard II, vers l'année 1020. Dès le commencement du XIe siècle, sa puissance s'était accrue au point que les principales seigneuries du Roannais étaient en sa possession : Crozet, Cordelle, Vernay et plus tard Saint-Haon-le-Châtel. Cette famille a fourni quatre chanoines-comtes à l'Eglise de Lyon. Sa descendance masculine s'éteignit à la fin du XIIIe siècle, époque où la seigneurie de Roanne passa aux de la Perrière et aux Chauderon.

(Alphonse Coste, *Histoire de la ville de Roanne*, p. 64 à 86. — De La Mure, I, 92, 93, 108. — Notice sur la ville et l'arrondissement de Roanne, 8.)

12

ROBERT D'ANSE (1096).

Robert d'Anse fut l'un des chevaliers qui suivirent Bohémond, prince de Tarente, à la croisade, au mois de décembre

1096. A la bataille de Dorylée (juillet 1097), il est désigné par les chroniqueurs comme faisant partie du corps d'armée de Bohémond et de Tancrède, qui formait l'aile gauche de l'armée chrétienne. Après l'occupation de Mamistra, nous le retrouvons encore au nombre de ceux qui furent faits prisonniers par Baudoin, comte de Flandre, dans le combat que ce dernier eut à livrer contre les troupes de Tancrède. Mais à compter de ce moment, il n'est plus fait aucune mention de ce chevalier.

(Bongars. — Robert le Moine. — Peyré, *Histoire de la première Croisade*, I, 174, 351, 400, II, 504, 518. — Guichenon, *Hist. de Dombes* (2e édition, note de M. Guigue) II, 112. — Roger, *La Noblesse de France aux Croisades*, 167.)

13

CLAUDE DE MONTCHENU (1096-1122).

De gueules, à la bande engrêlée d'argent.

La famille de Montchenu est originaire du Dauphiné. Néanmoins nous avons cru devoir faire figurer ici le nom de Claude de Montchenu, à un double titre : Les Montchenu ont fourni deux chanoines-comtes à l'Eglise de Lyon. En outre, la seigneurie d'Argental, en Forez, leur a appartenu, dès le xve siècle, par alliance avec les Payen d'Argental.

Claude de Montchenu, fils d'Amédée de Montchenu, se croisa, en 1096, et se distingua à la première croisade où il commanda un corps de troupes. Il mourut en Palestine, en 1122. A cause du rang distingué qu'il occupait dans l'armée chrétienne, on lui éleva, dans l'église de Saint-Jacques le Majeur, hors des portes de Jérusalem, un tombeau qui subsistait encore au siècle dernier et sur lequel étaient figurées ses armoiries avec l'épitaphe suivante :

HIC JACET CLAVDIVS MONTECANVTVS
QUI OBIIT ANNO MCXXII.

Ces mêmes armes se voient encore dans la chapelle de Saint-Vincent de Paule de la cathédrale de Lyon, sur la tombe de Geoffroy de Montchenu, chanoine et doyen de cette église, mort en 1472.

Deux autres membres de cette famille se rendirent à la troisième croisade (1190). Ce sont :

1° Albert de Montchenu ;
2° Foulques de Montchenu.

(Guy-Allard, *Dictionnaire du Dauphiné.* — *Galeries de Versailles,* I. 289. — Roger, 183. — *Revue du Lyonnais,* 3e série, I. 380. — *Annuaire de la Société de l'Histoire de France,* 168. — Lachesnaye des Bois, t. x.)

14

PONS RUFUS (1096)

D'argent, à 3 pals de gueules, à la bande d'azur chargée de 3 besants d'or sur le tout.

Pons Rufus, chevalier, mourut à son retour de la Terre-Sainte, où il avait pris part à la délivrance de Jérusalem *(cùm rediret de liberatione Jerusalem).* Il donna en mourant, à l'église collégiale de Saint-Paul de Lyon, une somme de cent sous et une bannière.

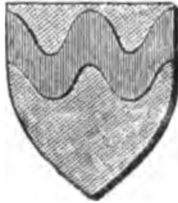
La famille des Rufus ou Rufi était ancienne. Le 7 juin 1087, elle fit don à l'abbaye de Savigny de l'église et des dîmes de Duerne. Le château du Perron, à Oullins, lui appartenait au XIIe siècle. Jean Rufus, abbé d'Ainay, en 1213, fit bâtir le château de Vernaison, qui appartenait à

son abbaye, et érigea le prieuré de Saint-Thomas-la-Garde, en Forez, pour dix-sept religieuses. Cette famille a donné aussi plusieurs chanoines à l'église de Lyon et notamment Robert Rufus, qui vivait en 1220, et qui donna à cette église, pour célébrer son anniversaire, 60 livres fortes sur sa maison du cloître et sur sa grange du Perron.

(Guigue, *Obituaire de Saint-Paul*, 44. — *Obit. ecclesiæ Lugdunensis.* — *Cartul. de Savigny*, ch. 822. — Mss. de la Biblioth. de Lyon, *Catalogue Delandine*, III, 228. — Perret de la Menue, *Notice sur le château du Perron*, 5 et 6. — P. Gras, *Obituaire de Saint-Thomas-en-Forez*, p. 44.)

15 et 16

GUILLAUME ET JEAN DE MAUVOISIN (1096)



Plusieurs chevaliers du nom de Mauvoisin ont pris part aux diverses croisades. Ce sont :

1° Guillaume de Mauvoisin, dont la présence à la première croisade nous est révélée par un manuscrit de la Bibliothèque nationale;

2° Jean de Mauvoisin, qui fut de la même expédition ;

3° Robert de Mauvoisin, souvent cité par Villehardouin, parmi les seigneurs de France qui allèrent, en 1202, à la

conquête de Constantinople et qui, plus tard, prit part à la croisade des Albigeois;

4° Guy ou Guyon de Mauvoisin, qui accompagna saint Louis en Egypte, en 1248.

Ces deux derniers appartenaient à l'ancienne famille du Vexin, qui possédait notamment la terre de Rosny, près de Mantes. Mais Guillaume et Jean de Mauvoisin pourraient bien être de la famille forézienne du même nom, qui joua, au moyen-âge, un si grand rôle dans notre province, où elle apparaît, dès le commencement du XIe siècle, dans la personne de Pierre de Mauvoisin, témoin dans la charte de donation du prieuré de Randans, près de Feurs, à l'abbaye de Savigny (1000 *circa*). Il paraît incontestable, du moins, que les deux familles avaient une origine commune, qui nous est révélée par la ressemblance de leurs armoiries. En effet, les Mauvoisin, seigneurs de Rosny, portaient : *D'or, à deux fasces de gueules*, et les Mauvoisin, seigneurs de Chevrières en Forez et de Rébé en Beaujolais, les armes qui figurent en tête de cet article : *D'or, à la fasce ondée de gueules.*

(Roger, 182, 232, 313. — *Cartul. de Savigny*, ch. 124. — Villehardouin. — Joinville. — *Galeries de Versailles*, I, 435.)

17 et 18

PIERRE ET PONS DE SALEMARD (1096)

Coupé d'argent et de sable, à une bande dentelée de l'une en l'autre.

D'après une notice inédite sur la ville de Néronde en Forez, lue, en 1783, à l'Académie de Lyon, par Delandine, Pierre et Pons de Salemard, seigneurs de la Fay, près de

Néronde, accompagnèrent Guillaume, comte de Forez, à la première croisade, dans le corps d'armée de Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse. L'auteur nous laisse ignorer sur quels documents il s'est appuyé. Mais il est bien certain, du moins, que la famille des Salemard remonte à cette époque reculée. Le nom d'Etienne de Salemard figure, en effet, dans deux chartes de l'an 1090.

On place le berceau des Salemard près de Néronde, dans l'ancien manoir de la Salle ou la Celle, appelé *Aula* dans les chartes du moyen-âge. Suivant une ancienne tradition, le premier possesseur de cette terre salique portait le nom de Marc. De là, le nom de *Salle de Marc*, et par contraction, de *Sallemarc*, aurait été donné à ce domaine, et serait devenu plus tard le nom féodal de l'ancienne famille des Salemard. Quoi qu'il en soit de cette tradition, qui semblerait confirmée par la forme primitive de son nom dans les cartulaires (*Salemarc*), la maison de Salemard, dont on possède la filiation suivie, depuis le XIIIe siècle, joue un rôle important dans l'histoire du Forez. Indépendamment de la terre de la Fay, près de Néronde, elle posséda encore le Cognet, la Colonge, Chirassimont, Saint-Cyr-de-Valorge et Ressis. Deux de ses membres furent chanoines comtes de Lyon; un autre, moine à l'abbaye de l'Ile-Barbe. Devenus possesseurs de la terre de Montfort dans le Dauphiné, au milieu du XVIe siècle, les Salemard se sont retirés dans cette dernière province, où ils sont représentés aujourd'hui par Raymond-Marie, comte de Salemard, ancien magistrat, et chevalier des SS. Maurice et Lazare.

(Delandine, *Notice historique sur la ville de Néronde en Forez*. — De Rivoire de la Bâtie, *Armorial du Dauphiné*. — *Mazures de l'Isle-Barbe*, 538. — Saint-Allais, *Nobiliaire de France*, II, 154. — *Cartul. de Savigny*, ch. 832 et 834.)

19

CHATARD DE BUSSY (1100)

Chatard de Bussy-Albieu, en Forez, voulant aller à Jérusalem(*volens ire ad Jerusalem*), fit donation, vers l'année 1100, de tout son patrimoine au monastère de Savigny, et reçut, en retour, des religieux la somme de 250 sous d'argent et un mulet. Il fut, en outre, stipulé entre les parties que si Chatard mourait pendant son voyage, l'abbaye deviendrait propriétaire incommutable de tous ses biens ; il en était de même si, à son retour, il voulait se faire moine. Mais s'il se mariait et laissait des enfants, il pourrait recouvrer les choses données, en restituant aux religieux le prix qu'il en avait reçu. Mais aucun document ne nous apprend si les éventualités prévues s'accomplirent.

(*Cartul. de Savigny,* ch. 867. — Aubret, I, 259. — Peyré, II, 493.)

20

HUGUES, ARCHEVÊQUE DE LYON (1101-1106)

Hugues, successeur de saint Jubin sur le siége archiépiscopal de Lyon (1084), avait été d'abord abbé de Saint-Marcel, près de Chalon-sur-Saône, puis évêque de Die, en 1073. Grégoire VII, qui l'avait en profonde estime, le fit son légat pour toute la Gaule, fonctions qui lui furent confirmées, avec le titre de primat des Gaules, par une bulle du pape Urbain II, datée de Clermont (1095). Hugues fit le pèlerinage de la Terre-Sainte, en 1101. Le 13 mars de cette même année, au moment de son départ pour Jérusalem, il fit don de l'église de Feurs à l'abbaye de Savigny, pour

l'utilité de son église, et pour s'assurer un heureux voyage *(tracturus de utilitate ecclesiæ suæ et de suo itinere)*. Vers la même époque, il confirma aussi au même monastère l'église de Saint-Polycarpe de Bully.

A son passage à Rome, le pape le nomma son légat en Asie. Après quelques années de séjour à Jérusalem, Hugues revenait de son pèlerinage, pour assister au concile que venait de convoquer le pape Pascal II, quand il mourut le 5 novembre 1106, suivant les uns, à Famagouste, dans l'île de Chypre, et suivant les autres, à Suse, dans les Alpes.

(*Cartul. de Savigny*, ch. 819. — De La Mure, *Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon*, 157, 392. — *Hist. des ducs de Bourbon*, I, 118. — *Gallia christiana*, IV, 107. — Aubret, I, 267, 283, 286. — *Obituarium Lugdun. ecclesiæ*, 128, 244. — Morel de Voleine et de Charpin, *Archev. de Lyon*, 34, 247.)

21

ARTAUD D'APCHON (1102)

D... à une fasce accompagnée de deux jumelles en chef et de trois en pointe.

Artaud, comtour d'Apchon, suivit, en 1102, Guillaume, comte d'Auvergne, à la croisade. Ce chevalier appartenait à une ancienne famille d'Auvergne qui s'éteignit, au milieu du XIVe siècle, dans les Saint-Germain, seigneurs de Montrond, en Forez, qui en prirent le nom et les armes. Ses descendants, sous leur nouveau nom d'Apchon, jouèrent un grand rôle dans l'histoire du Forez, et surtout dans les guerres de religion de la fin du XVIe siècle. Ils donnèrent leur nom au village de Saint-André-d'Apchon, qui faisait partie de leurs seigneuries. Ils possédaient en

outre, dans le Forez, Montrond, Rochetaillée, Veauche, Chenereilles, Chambost-Longessaigne et Souternon. Cette famille s'est éteinte après la Révolution, dans les marquis de Biencourt.

(Roger, 107. — *Galeries de Versailles*, I, 318, 322. — *Annuaire de la Société de l'Histoire de France*, 1845, 131. — *Art de vérifier les dates.*)

22

ROBERT DAMAS (1106).



Robert Damas, fils de Dalmace, sire de Cousan en Forez, et tige de la branche de Vandenesse, se croisa en 1106. La même année, au moment de son départ pour la Terre-Sainte, il fit donation au monastère de Cluny, pour le salut de son âme, en présence de *Lobita,* sa femme, d'Anselme de Semur, chevalier, et d'autres personnes qualifiées, des domaines *(mansi)* de Colonges et de Pommiers et du moulin de Vandenesse. Une autre charte de l'abbaye de Cluny nous apprend que Robert Damas vivait encore en 1130.

Les fables, que l'on a débitées sur l'origine de la famille de Damas, et notamment celle qui lui donne pour auteur un soudan de Damas, amené en France par Hugues de Bourgogne, ne souffrent pas le plus léger examen. Il suffit, en effet, d'ouvrir nos cartulaires pour s'assurer que les Damas

sont originaires du Forez, où ils étaient déjà puissants dès le milieu du XIe siècle.

Cette famille a possédé dans le Forez : Cousan, Sauvain, Boën, Durbise, Saint-Héand, les deux Chalain, une partie de Roanne, Saint-Rirand, et dans le Lyonnais, la seigneurie de Rontalon.

(*Galeries de Versailles*, I, 324.—Roger, 174, 373.—P. Gras, *Les Sires de Cousan*, dans la *Revue Forézienne*, I, 213. — Guichenon, *Hist. de Dombes*, 2e édition, II, 164. — Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon, n° 888. — *Annuaire de la Société de l'hist. de France*, 151. — Lachesnaye des Bois. V, 463. — P. Anselme).

23

PHILIPPE DE MONTDOR (1106).

D'hermines, à la bande de gueules.

Quand Bohémond, prince d'Antioche, vint en France, au mois de mars 1106, pour solliciter des secours en faveur des chrétiens de l'Orient, l'un des chevaliers qui le suivirent à la croisade, fut Philippe de Montdor, l'un des plus anciens représentants connus de la famille chevaleresque de ce nom.

L'origine des Montdor remonte à une époque si reculée qu'on les a rattachés au fameux paladin Roland, dont ils se flattaient de posséder le cor. Suivant Le Laboureur, l'archevêque de Lyon, Aluvala, mort en 895, appartenait à la famille de Montdor, qui a fourni aussi deux chanoines comtes à l'église métropolitaine, en 1193 et 1514. Ses diverses branches ont possédé les seigneuries de Collonges, Hoirieux, Rontalon et Châteauvieux dans le Lyonnais, et celle de Chambost dans le Beaujolais. L'une de ces branches est encore représentée à la Guadeloupe.

(Symphorien Guyon, *Histoire de l'église et diocèse, ville et*

université d'Orléans, 1re partie, 355. — Lachesnaye des Bois, X, 303. — Morel de Voleine et de Charpin, *Archev. de Lyon,* 18. — *Mazures de l'Isle-Barbe,* 448).

24

PIERRE DE RÉOTIER (de 1107 à 1116).

Une charte, qui se place entre l'année 1107 et 1116, nous apprend que Pierre de Réotier *(cognomine Reortherius),* chevalier, voulant se rendre à Jérusalem *(Jherosolimam volens ire),* vint à Lyon, sur le conseil de son archiprêtre Ponce, et fit donation à l'évêque Gaucerand des dîmes qu'il possédait à Crespol *(Crespo)* et à Mépieu *(Maipeo),* ainsi que du presbytère de ces deux paroisses (1). Il rendit pareillement à l'église de Saint-Just de Lyon les dîmes de Vercieu *(Vertiaco),* dont il s'était emparées au préjudice de cette église (2).

La situation des biens restitués dans cette charte ne permet guère de supposer que le donateur devait son surnom au village de Riottier dans la Dombes. Il est plus vraisemblable qu'il avait pu l'emprunter au bourg de Réotier, près d'Embrun.

(Biblioth. de l'Ecole des Chartes, 18e année, tom. III, 373. — Monfalcon, *Monumenta Historiæ Lugdunensis,* II, 388. — Delandine, *Catal. des Mss. de la Biblioth. de Lyon,* III, 169).

25

HUGUES DE PAYEN (1118-1136).

D'or, au lion d'azur.

Hugues de Payen ou Payan *(Pagani)* fut le premier grand

---

(1) Crespol, canton de Romans (Drôme). — Mépieu, près de Faverges, canton de Morestel (Isère).

(2) Vercieu, canton de Morestel (Isère).

maître de l'ordre des Templiers, qu'il fonda avec huit autres chevaliers, et qui prit son nom de son établissement dans le voisinage du temple de Salomon (1118). Hugues de Payen se rendit à Rome, avec Geoffroy de Saint-Aldemar, l'un de ses compagnons, pour demander au pape Honorius III une règle et le titre d'ordre religieux. Cette règle leur fut donnée par saint Bernard, et la nouvelle institution fut confirmée, en 1128, par le concile de Troyes, sous le nom de l'ordre des *Pauvres soldats du Temple de Salomon.*

Hugues de Payen revint en Palestine, en 1130, et mourut en 1136. Quelques historiens ont avancé qu'il était originaire de la Champagne. Mais les derniers travaux historiques ont démontré que la famille du fondateur de l'ordre des Templiers appartenait à la Haute Provence. C'est de là qu'elle vint s'établir, dès le XIIe siècle, dans le Forez, où elle posséda la seigneurie d'Argental, et, au siècle suivant, celles de Meys, Miribel, Cuzieu, Nervieu et Grézieu-le-Fromental (1).

(*Galeries de Versailles,* I, 117. — Roger, 185. — *Annuaire de la Société de l'hist. de France,* 1845, 173. — *Revue du Lyonnais,* 3e série, I, 382. — Aug. Bernard, *Hist. du Forez,* I, 173. — Marquis de Villeneuve-Trans. *Hist. de saint Louis,* II, 558).

26

ACHARD DE BULLY (1121 *circa*).

Losangé d'or et d'azur.

Avant son départ pour la Terre-Sainte, Achard de Bully

---

(1) D'après Sonyer du Lac, Hugues de Payen, était fils de Willelme de Payen, seigneur de Miribel, Meys et Cuzieu en Forez et frère d'Artaud de Payen, qui épousa Béatrix d'Argental, fille unique et héritière d'Adhémar d'Argental. (*Observations sur l'état ancien et actuel des Tribunaux de justice de la province de Forez,* 1781, p. 55).

approuva, avec ses frères Hugues et Guillaume, la donation que leur père, Itier, seigneur de Bully, fit à l'abbaye de Savigny de tout ce qu'il possédait entre la Loire et la Saône. Achard mourut à Jérusalem, et, après son décès, cette donation fut ratifiée, en 1121, par son frère Guillaume qui lui survécut.

La famille de Bully avait emprunté son nom au village de Bully en Lyonnais, près de l'Arbresle ; elle s'allia aux de Varennes, dont le fief passa en sa possession au XIVe siècle.

(*Cartul. de Savigny,* ch. 903).

27

HUGUES DE BULLY (1121 *circa*).

Losangé d'or et d'azur.

Hugues de Bully, frère du précédent, approuva avec ce dernier la donation faite par leur père, Itier de Bully, à l'abbaye de Savigny. Hugues de Bully mourut aussi à Jérusalem.

(*Savigny*, ch. 903).

28

PONCE PALATIN (1121 *circa*).

Ponce Palatin se rendit à Jérusalem avec Guillaume le Chauve qui suit. Avant son départ, il engagea le quart qui lui appartenait dans la terre de *Murevallel*, au prieuré de Saint-Julien-de-Salt, en Donzy, moyennant la somme de 15 sous d'argent que lui remit le prieur André.

Aubret a observé avec raison que les Palatin du Forez ne

doivent pas être confondus avec les Palatin de Dio de la Dombes. Et, en effet, il résulte de plusieurs documents cités par de La Mure que les Palatin du Forez appartenaient à la famille forézienne de Lavieu.

(*Cartul. de Savigny*, ch. 921. — Aubret, I, 309. — De La Mure, *Hist. des ducs de Bourbon*, III, 25.—*Mazures de l'Isle-Barbe*, 478).

29

GUILLAUME LE CHAUVE (1121 *circa*).

D... à l'aigle de...

Guillaume le Chauve fit le pèlerinage de la Terre-Sainte avec Ponce Palatin qui précède. Une charte, de l'an 1090, le désigne comme fils de Girin le Chauve et frère de Girin le Chauve, chanoine de l'Église de Lyon. Une autre, comme possesseur du château de Donzy avec son frère Artaud (1121). Au moment de sa mort, Guillaume le Chauve restitua au prieuré de Salt en Donzy, avec ses fils Girin et Roland, les droits qu'il exerçait injustement sur le village de ce nom. Il donna, en même temps, aux religieux de Salt ce qu'il possédait à la Bardine et aux Chavannes, ainsi que le curtil de Guigue d'Azolette, à Saint-Barthélemy-Lestra.

La famille des Chauve porta aussi le nom de Salt où elle avait établi sa principale résidence. Guillaume le Chauve était donc, suivant toute vraisemblance, un descendant de Roland de Salt cité plus haut (n° 2). Les Chauve possédèrent une foule de fiefs dans le Forez et le Lyonnais, notamment le Palais, Randans, Donzy, la Vaurette (Cottance), Chamousset, etc. Cette famille a donné aussi deux chanoines à l'Église de Lyon.

(*Cartul. de Savigny*, ch. 829, 906, 921, 924. — Aubret, I, 304, 309. — De La Mure, III, 11.)

30

BERNARD DE MARZÉ (1137).

Fascé d'hermines et de sable.

Bernard de Marzé, allant à Jérusalem avec son frère Humbert, qui suit, donna à l'abbaye de Savigny le quart des terres qu'il possédait au village d'Apinost (Bully). Il excepta expressément de cette donation les serfs qui se trouvaient dans ses domaines, pour être partagés à son retour de la Terre-Sainte. L'abbé Pons paya aux deux frères quatorze marcs et demi d'argent pour cette acquisition (1er décembre 1137).

Bernard de Marzé est sans doute le même personnage que nous voyons figurer, comme témoin, dans un acte d'inféodation de l'an 1118, du bourg de Saint-Trivier en Dombes, par Guy, comte de Forez, à Guichard, sire de Beaujeu.

« La famille de Marzé, dit Le Laboureur, fut la plus noble, « la plus riche et la plus ancienne du Beaujolais. » En effet, son nom apparaît à chaque page de l'histoire de cette province, au moyen-âge. Le fief de Marzé, qui fut son berceau, était situé près d'Alix, en Lyonnais. Elle a fourni neuf chanoines à l'église de Lyon et deux moines à l'abbaye de l'Ile-Barbe, dont l'un fut abbé de ce monastère. Elle était possessionnée à Anse, Pommiers, Lucenay, Beligny, en Beaujolais. Outre le château de Marzé près d'Alix, elle en posséda un autre du même nom près de Gleizé, ainsi que celui de Belleroche dans la même province. Les terres de Grézieux et de Champs en Forez furent aussi possédées par les de Marzé. Cette famille s'éteignit au XVIe siècle et ses biens passèrent dans celle des Nagu.

(*Cartul. de Savigny*, ch. 937. — Aubret, I, 276, 312. —

Guichenon, *Hist. de Dombes*, 2ᵉ édit. I, 145. — *Mazures de l'Isle-Barbe*, I, 85, 191, 318; II, 178, 481, 587, 588).

31

HUMBERT DE MARZÉ (1137).

Fascé d'hermines et de sable.

Au moment de son départ pour la Terre-Sainte, Humbert de Marzé, frère du précédent, donna à l'abbaye de Savigny les trois quarts des terres et des serfs qui lui appartenaient au lieu d'Apinost, et dont le surplus avait été cédé au même monastère par son frère Bernard, en retour de la somme de 14 marcs et demi d'argent qui fut payée aux deux frères par l'abbé Pons. Mais à la différence de son frère, Humbert ne fit aucune réserve pour les serfs qui devaient être partagés entre les religieux et Bernard de Marzé, au cas où ce dernier reviendrait sain et sauf de la croisade.

(*Cartul. de Savigny*, ch. 937. — Aubret, I, 312).

32

ARCHIMBAUD-LE-BLANC (1137 *circa*).

Archimbaud-le-Blanc, fils d'Artaud-le-Blanc, vicomte de Mâcon et arrière petit-fils d'Archimbaud-le-Blanc dont il a été parlé précédemment (V. nᵒ 1), possédait diverses terres dans le Beaujolais et notamment le château et la seigneurie de Chevagny-le-Lombard, près d'Aigueperse. Vers l'année 1137, à la veille de son départ pour Jérusalem, il donna et céda à Humbert de Beaujeu tout ce qu'il possédait en deçà de la Loire, soit dans la plaine, soit dans la montagne, en bois, forêts, eaux, serfs ou serves, au cas où il mourrait sans en-

fants légitimes. Et comme Archimbaud avait besoin de grandes ressources pour faire son voyage, Humbert lui prêta 5,100 sous, monnaie de Cluny, sur sa terre de Chevagny et ses dépendances, et 3,000 sous, monnaie de Cluny, et 500 sous de la forte monnaie de Lyon sur sa terre de Châteauneuf et ses dépendances. Humbert ajouta encore à ces sommes celle de 600 sous de la même monnaie forte de Lyon et trois marcs d'argent, en stipulant qu'Archimbaud seul ou son fils légitime, pourraient dégager les terres remises ainsi en garantie, lesquelles devaient appartenir au prêteur, au cas de prédécès d'Archimbaud. Cet acte d'emprunt fut dressé en présence de Guichard et Hugues de Marzé frères, Hugues de Vaux, Eudes de Marchampt, Humbert d'Andillé, Hugues de Vernay, Arnoul de Fougères et de plusieurs autres représentants des principales familles chevaleresques du Beaujolais.

Mais les éventualités prévues par la charte d'engagement ne se réalisèrent point. Archimbaud laissa un fils nommé Etienne, avec lequel il avait fondé l'hôpital d'Aigueperse et qui figure, comme témoin, dans un acte de cession de la moitié du château de Riottier à Guichard de Beaujeu par son oncle Arthaud-le-Blanc, deuxième du nom, vers l'année 1140. Aussi Aubret constate-t-il que les terres engagées par Archimbaud ne demeurèrent point en la possession du sire de Beaujeu.

(Aubret, I, 324. — Aug. Bernard, *Vicomtes de Lyon et de Mâcon*, 40. — *Revue forézienne*, I, 167. — Louvet, 4ᵉ partie, ch. 7. — La Roche la Carelle, *Hist. du Beaujolais*, I, 76).

33

PIERRE, ARCHEVÊQUE DE LYON (1139).

Pierre, archevêque de Lyon, appartenait à une famille de Bourgogne, dont nous ignorons le nom. D'abord moine à

Cluny, il devint successivement évêque de Viviers et archevêque de Lyon en 1131. En 1139, il fut envoyé en Syrie, comme légat apostolique, par le pape Innocent II, pour terminer les différends qui existaient entre Rodoalde, patriarche d'Antioche et son clergé. Il mourut au port d'Acre, le 29 mai de la même année. D'après M. Péricaud, sa mort devrait être attribuée au poison. Guillaume de Tyr, après avoir rapporté cet événement, s'exprime ainsi à son sujet : *Erat vir vitæ venerabilis, simplex ac timens Deum, longævus et jam in senium vergens.*

(Guillaume de Tyr, l. XV. — *Obituarium Lugdun. ecclesiæ*, 47. — Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon, III, 170. — Morel de Voleine et de Charpin, *Archev. de Lyon*, 38).

34

GUILLAUME DE MONTROND (1140).

Guillaume de Montrond ou de Montrotier (*Monterotrudo*), possédait dans la paroisse d'Amplepuis, avec son frère Pierre, le quart des dîmes du lieu de Savonière. A l'exemple de sa mère Ameline, il fit don de ces dîmes à l'abbaye de Savigny, au moment de son départ pour Jérusalem, et il reçut en retour de Hugues Rainier, cellérier de cette abbaye, une somme de 40 sous de la plus forte monnaie, pour lui aider à faire son voyage.

(*Cartul. de Savigny*, ch. 941. — Aubret, I, 326).

35

BONPARD, PRÉVÔT D'AMPLEPUIS (1140).

Bonpard remplissait à Amplepuis, en Beaujolais, les fonc-

tions de prévôt pour les sires de Beaujeu (1). Il accompagna, par affection, Guillaume de Montrond à Jérusalem et, à l'occasion de la donation, faite par ce dernier, des dîmes de Savonière, à l'abbaye de Savigny, il reçut du cellérier, Hugues Rainier, la somme de quatre sous d'argent, pour lui aider à supporter les dépenses de son voyage d'outre-mer.

(*Cartul. de Savigny*, ch. 941. — Aubret, I, 326.)

---

(1) Le prévôt était un officier comptable qui percevait les redevances dues au possesseur d'un fief.

CHAPITRE III.

DEUXIÈME CROISADE (1147-1188).

La nouvelle de la prise de la ville d'Edesse où vingt mille chrétiens furent massacrés et un pareil nombre réduit en esclavage, vint réveiller l'enthousiasme guerrier de l'Occident (1144). A la voix de saint Bernard, deux grandes armées chrétiennes prirent le chemin de la Terre Sainte, sous la conduite de Louis VII, roi de France et de Conrad III, empereur d'Allemagne (1147). Au nombre des grands feudataires qui suivirent Louis VII en Palestine, figure Amédée III, comte de Savoie et ce fut sous sa bannière que marchèrent Guichard de Beaujeu et les autres chevaliers de nos provinces qui prirent part à cette expédition.

36.

HUMBERT III, SIRE DE BEAUJEU (1147).



Humbert III, sire de Beaujeu, fils de Guichard III, se rendit à la croisade à la suite d'un événement que les chroniqueurs racontent de la manière suivante : « Dans une guerre qu'il

avait eue avec le comte de Forez, Humbert avait vu périr à ses côtés l'un de ses chevaliers, nommé Geoffroy d'Oingt. Deux mois après, au moment où le sire de Beaujeu se disposait à suivre dans une expédition Amédée III, comte de Savoie, Geoffroy d'Oingt lui apparut pendant la nuit, en lui annonçant que s'il accomplissait son projet, il y laisserait la vie. Effrayé de cette vision, Humbert, pour détourner le danger de mort qui le menaçait, fit vœu d'aller en Palestine et il partit aussitôt. »

Arrivé à Jérusalem, le sire de Beaujeu s'affilia à l'ordre des Templiers pour combattre les infidèles. A cette nouvelle, les seigneurs du Beaujolais s'apprêtaient à agrandir leurs possessions et leurs pouvoirs au préjudice de leur suzerain, dont les intérêts étaient laissés aux mains d'une femme et de jeunes enfants. La puissance des sires de Beaujeu était ainsi sérieusement menacée, quand, pour obtenir le retour d'Humbert, Alix de Savoie, son épouse, eut recours à Héraclius de Montboissier, archevêque de Lyon et à Pierre le Vénérable, abbé de Cluny. Ce dernier obtint du pape Eugène III et du grand maître de l'ordre des Templiers que le sire de Beaujeu fût relevé de ses vœux.

Humbert III revint ainsi, vers 1148, dans le Beaujolais où sa présence suffit pour rétablir l'ordre et mettre fin aux velléités d'indépendance de ses vassaux. Mais le pape ne lui avait accordé des dispenses qu'à la condition de faire bâtir une église collégiale dans ses domaines, et ce fut pour remplir ce devoir qu'il fonda, en 1159, l'abbaye de Belleville en Beaujolais.

(*Mazures de l'Isle-Barbe*, 428. — Aubret I, 220. — Guichenon, *Hist. de Dombes*, 2e édit. I, 176. — *Revue forézienne*, I, 168. — de la Mure I, 128. — La Roche de Lacarelle, I, 66 et s. — *Revue du Lyonnais*, 2e série, t. XV, p. 301.)

37

GUICHARD DE BEAUJEU (1147).

D'or, au lion de sable, brisé d'un lambel de gueules de cinq pièces.

Guichard de Beaujeu, fils de Guichard III et frère de Humbert III, sire de Beaujeu, qui précède, avait assisté avec son père, en 1118, à la fondation de l'abbaye de Joug-Dieu, près de Villefranche. En 1147, il suivit en Terre Sainte, Amédée III, comte de Savoie et il mourut dans cette expédition sans laisser de postérité.

(Aubret, I, 314. — Guichenon, *Hist. de Dombes*, I, 174. — Guichenon, *Hist. de Savoie*, I, 227.)

38.

GENIS DE FAVERGES (1147).

De gueules, à trois chevrons d'argent.

Genis de Faverges accompagna aussi en Terre Sainte, Amédée III, comte de Savoie, en 1147. Quelques historiens ont pensé que la famille de Faverges était originaire de la Savoie. Mais Guy-Allard range Genis de Faverges au nombre des chevaliers du Dauphiné qui se rendirent à la deuxième croisade. C'est, en effet, de cette province que cette maison vint s'établir dans le Lyonnais, dès le commencement du XIIIe siècle. Une ancienne généalogie manuscrite de la bibliothèque, qui complète celle dressée par Le Laboureur, donne, d'ailleurs, positivement, Genis de Faverges pour auteur de l'ancienne famille chevaleresque de ce nom qui posséda notamment les fiefs du Breuil et de Sandars en Lyonnais.

37

(Guichenon, *Hist. de Savoie*, I, 227.— Guy-Allard, *Dictionnaire du Dauphiné*, V. *Faverges*. — *Mazures de l'Isle-Barbe*, 314.— *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*, n° 1377, v. aux *Pièces justificatives*, n° 1; — Monfalcon, *Le Livre d'or du Lyonnais*, p. 265.)

39

GEOFFROY DE SARRON (1147).

D'argent, au griffon de gueules.

Geoffroy de Sarron suivit Amédée III, comte de Savoie, en Terre-Sainte, en 1147. Il appartenait à une ancienne famille chevaleresque, qui a possédé dans le Lyonnais les fiefs d'Epinay (Irigny), de Civrieux et du Jonchay (Anse); dans le Beaujolais, Rochefort (Amplepuis), les Forges et Vareille, et dans le Forez la seigneurie de Marcoux, par alliance avec les de Vaux.

Cette famille, qui a fourni trois chanoines comtes à l'Eglise de Lyon, s'est fondue, au commencement de ce siècle, dans les Artaud de la Ferrière.

(Guichenon. *Histoire de Savoie*, I, 228.—E. de Barthélemy, *Les princes de la maison de Savoie*, 16.—Mss. de Guichenon, XVI, n° 266. XVIII, n° 110. — *Armorial du Lyonnais*.)

40

AYMAR DE FERLAY (1147).

De sable, à la croix anillée d'argent.

Aymar de Ferlay, qui se rendit à la seconde croisade, sous la bannière d'Amédée III, comte de Savoie, appartenait à une

ancienne famille chevaleresque de la Bresse, qui a possédé, pendant plusieurs siècles, la terre et seigneurie de Sathonay, Les Ferlay étaient aussi possessionnés en Franc-Lyonnais, à Fleurieux, à Fontaine, à Rochetaillée. Guillaume de Ferlay, par lequel Le Laboureur commence la généalogie, reconnut ainsi tenir en fief de l'Eglise de Lyon tout ce qu'il possédait dans ces deux dernières localités, le 9 février 1201.

Cette famille, éteinte au xve siècle, a donné deux chanoines comtes à l'Eglise de Lyon et trois religieux à l'abbaye de l'Ile-Barbe, dans laquelle elle avait sa sépulture.

(Guichenon. *Hist. de Savoie,* 1228. — *Hist. de Bresse,* 174. — *Mazures de l'Isle-Barbe,* 331. — La Chesnaye des Bois.)

41

GEOFFROY DE ROUGEMONT (1147).

De gueules, au lion d'or armé et lampassé d'azur.

Geoffroy de Rougemont, en Bugey, suivit pareillement son suzerain, Amédée III, comte de Savoie, à la deuxième croisade (1147). Ce chevalier appartenait à une ancienne famille du Bugey, dont une branche vint s'établir au xive siècle, dans le Forez, où elle posséda les fiefs de Gontelas, de la Liègue et de Pierrelas.

Louis de Bron, seigneur de Chassagny, en Lyonnais, n'ayant point d'enfants de sa femme Isabeau de la Faye, testa, en 1511, en faveur de Béatrix de Bron, sa sœur, femme de René de Rougemont, seigneur de la Liègue, sous la condition que leurs descendants prendraient le nom et les armes des de Bron, ce qui fut exécuté par son fils, Guillaume de Rougemont, seigneur de la Liègue. La famille forézienne des Rougemont, connue depuis cette époque sous le nom des de Bron, s'éteignit dans la personne de Claude-

Charles de Bron, comte de la Liègue et baron de Riverie, mort sans postérité, le 6 août 1673.

(Guichenon. *Hist. de Savoie*, I, 227. — *Hist. de la Bresse et du Bugey*, 3e partie, 200.—Manuscrits, XVI, nos 249 et 447.)

42

GUICHARD DE MARZÉ (1176).

Fascé d'hermines et de sable.

Au moment de son départ pour la Terre-Sainte, Guichard de Marzé, chevalier, fit donation à l'église métropolitaine de Lyon de quatre vignes qu'il possédait au territoire de Grandval (*Vallis major*) et de tout ce qu'il possédait en alleu dans le château et le bourg d'Anse. Cela fait, il reprit en fief ces possessions, pour lesquelles il rendit hommage à la dite église.

Guichard de Marzé revint de la croisade ; car, nous le voyons figurer, comme témoin, dans une charte du 5 mars 1189, par laquelle Etienne de Varennes engagea tout qu'il possédait en alleu à l'église de Beaujeu.

(Guigue, *Cartul. de N.-D. de Beaujeu*, 48. — Aubret, IV, 48, 53. — *Obituarium lugdun. ecclesiæ*. 71, 250.)

CHAPITRE IV.

TROISIÈME CROISADE (1188-1195).

La prise de Jérusalem par Saladin, en 1187, émut vivement l'Occident et provoqua un nouvel appel aux armes des nations chrétiennes. Guillaume, archevêque de Tyr, acourut en Europe pour prêcher la guerre sainte, et il réussit sans peine à ranimer la passion des croisades. Le roi de France, Philippe-Auguste, prit la croix, avec Richard Cœur-de-Lion et l'empereur Frédéric (1188). Pendant que ce dernier se dirigeait vers Jérusalem par Constantinople et l'Asie mineure, où il trouva la mort dans les eaux du Sélef, Philippe-Auguste s'embarquait à Gênes et Richard à Marseille (1190). Après avoir relâché pendant tout l'hiver en Sicile, les deux rois arrivèrent devant Acre ou Ptolémaïs, que depuis deux années déjà assiégeait l'armée chrétienne. Le siége de cette ville fut le principal évéuement de la troisième croisade; il dura trois années entières. « Les croisés, dit Michaud, y « versèrent plus de sang et y montrèrent plus de bravoure « qu'il n'en fallait pour conquérir toute l'Asie. Plus de cent « combats et neuf grandes batailles furent livrés devant les « murs de cette ville. » Acre ne tomba aux mains des croisés qu'en 1191. Mais pendant ce long siége, les ressources des

chevaliers chrétiens s'étaient épuisées. Aussi leur fallut-il recourir plus d'une fois à des prêts de sommes d'argent, qui leur furent consentis par des marchands génois, et ce sont ces chartes d'emprunt qui nous ont conservé les noms de la plupart des chevaliers de la troisième croisade.

43

ETIENNE DE VARENNES (1189).

Losangé d'argent et d'azur.

Une charte, qui porte la date du 5 mars 1189, nous apprend qu'Etienne de Varennes, voulant se rendre à Jérusalem, concéda à l'église collégiale de Notre-Dame de Beaujeu tout ce qu'il possédait en alleu dans le voisinage de la Saône, ainsi que le fief de *Filgerolles,* pour le cas où il mourrait dans son pèlerinage sans laisser des enfants légitimes. L'église de Beaujeu lui donna, en retour, la somme de 20 livres, monnaie de Lyon, qu'Etienne de Varennes devait lui rendre s'il revenait de la Terre-Sainte. Cet acte fut passé sous la garantie et le sceau d'Humbert, seigneur de Beaujeu, et en présence de Guichard et Bernard de Vernay, Robert de Chirouble, Hugues et Umfred de Marchampt, Bernard d'Azergues, Pierre de la Douze, Léotard de Fougères, Thomas de Grandris, Guichard de Marzé et de plusieurs autres chevaliers.

Suivant Le Laboureur, la terre de Varennes, dont cette famille avait pris le nom, était située près de Bully. Mais il existait un autre fief du même nom près de Quincié en Beaujolais, et c'était, suivant toute vraisemblance, cette dernière terre qui se trouvait possédée par Etienne de Varennes.

(Aubret, IV, 52. — *Cartul. de Notre-Dame de Beaujeu*, 45. — *Mazures de l'Isle-Barbe.*)

44

FALCON DE CHAPONAY (1190).

D'azur, à trois coqs d'or crêtés et barbés de gueules.

Falcon de Chaponay (Guy-Allard le nomme Barthélemy) se croisa avec plusieurs autres chevaliers dauphinois, en 1190. L'année suivante, il se trouvait au siége d'Acre, où il contractait un emprunt, avec plusieurs autres chevaliers dauphinois. C'est sur la production de ce titre, revêtu du monogramme royal et scellé du grand sceau de Philippe-Auguste, que les armes des Chaponay ont été admises, depuis quelques années, dans la salle des Croisades, à Versailles.

Une branche de la famille des Chaponay s'est établie depuis plusieurs siècles dans le Lyonnais, où elle a fourni des moines à l'abbaye de l'Ile-Barbe et deux prévôts des marchands à la ville de Lyon.

Cette famille est représentée aujourd'hui par César-François, marquis de Chaponay, et Antonin-François-Louis, comte de Chaponay.

(De Rivoire de la Bâtie, *Armorial du Dauphiné.* — Guy-Allard, *Dictionnaire du Dauphiné.* — *Mazures de l'Isle-Barbe.* — Vital de Valous, *Essai d'un nobiliaire lyonnais*, p. 29.)

45

HUGUES DE FOUDRAS (1190).

Fascé d'argent et d'azur.

Hugues de Foudras, deuxième du nom, se trouvant à

Messine, au mois de décembre 1190, lors du relâche que Philippe-Auguste fit dans cette ville, à son départ pour la Terre-Sainte, emprunta, avec six autres chevaliers, de marchands de Gênes et de Messine, la somme de 400 marcs d'argent, pour laquelle Henri, comte de Bar, se rendit caution.

A son retour de la croisade, Hugues II de Foudras épousa, en 1196, dame Alix, dont il eut Hugues, troisième du nom, seigneur de Bagnaus, près d'Autun.

La famille des Foudras, dont deux membres se rendirent déjà à la première croisade (voyez nos 7 et 8), est une des plus anciennes du Forez. Son nom apparaît dans nos cartulaires dès le milieu du xe siècle. Elle a fourni un chanoine de Lyon, en 1254, et possédé, dans le Beaujolais, les fiefs de La Farge, Blacé, Estieugue, Ornaison, Létrat, Chamelet, Courcenay, (Mardore), et dans le Forez, Souternon, Le Pinet, Contenson, La Place, Augerolles, etc.

Le nom de Foudras s'est éteint, en 1873, en la personne du comte de Foudras, qui habitait Riorges, près de Roanne.

(Roger, 108, 210. — *Galeries de Versailles*, II, 109, 115. — *Annuaire de la Société de l'Hist. de France*, 1845, 154. — La Chesnaye des Bois, VI, 593.)

46

GUIGUES DE PAYEN (1190-1191)

D'or, au lion d'azur. — Aliàs : *D'or, à trois têtes de Maures de sable.*

Guigues de Payen ou Pagan *(Pagani)*, premier du nom, fils d'Aimon de Payen, seigneur d'Argental, en Forez, accompagna Philippe-Auguste à la troisième croisade, en 1190. Au moment de son départ pour la Terre-Sainte, il fit

donation au prieuré de Saint-Sauveur des terres de Montgilier et d'Aiguebelle, avec divers droits de cens aux environs dudit prieuré. Les religieux lui remirent, en échange, la somme de 24 livres viennoises, un mulet de la valeur de 10 livres, ainsi qu'un édredon *(una coltra de pluma folla)*.

Guigues de Payen, que son humeur pacifique fit surnommer le Doux, prit part au siége et à la prise de Ptolémaïs et revint dans le Forez en 1191.

La famille chevaleresque des Payen ou Pagans'éteignit au milieu du XIVe siècle.

(*Cartulaire de Saint-Sauveur*, nos 70, 71. — Anatole de Gallier, *Les Pagan et les Retourtour*, dans le Recueil des Mémoires et Documents sur le Forez, publiés par la Société de la Diana, t. II, p. 41.— De Luppé, *Documents pour servir à l'histoire du Forez*, dans la *Revue du Lyonnais*, 3e série, t. I, 371 et 382).

47

G. DE FOUDRAS (1191).

Fascé d'argent et d'azur

Ce chevalier, dont la présence à la troisième croisade nous est révélée par une charte d'Acre de 1191, était sans aucun doute, un proche parent de Hugues de Foudras, qui précède.

(Roger. 210.)

48

ROBERT DAMAS (1191).

D'or, à la croix ancrée de gueules.

Robert Damas, chevalier, suivit Philippe-Auguste à la croisade, en 1190. Au mois de juillet de l'année suivante

nous le retrouvons au siége d'Acre, où il se rendit caution, vis-à-vis de marchands génois, de la somme de 200 livres tournois, empruntée par Mathieu de Jaucourt et Artaud de Saint-Germain, écuyers. Ce dernier appartenait aussi à la province du Forez. (V. n° 54.)

D'après les généalogies de cette famille, Robert Damas était fils de Hugues Damas, deuxième du nom, seigneur de Cousan en Forez et arrière-petit-fils de Robert Damas qui se rendit à la première croisade. (V. n° 22).

(*Galeries de Versailles*, II, 132. — Roger, 210. — Guichenon, *Hist. de la Dombes*, II, 165. — Manuscrit de la Biblioth. de Lyon, n° 888. — La Chesnaye des Bois, V. 643.)

49

ANDRÉ D'ALBON (1191).

De sable, à la croix d'or.

André d'Albon, seigneur de Curis en Lyonnais, se trouvant au siége d'Acre, au mois de mai 1191, cautionna deux de ses écuyers pour une somme de 50 marcs d'argent, empruntée de marchands génois.

La famille d'Albon, qui a eu l'heureuse fortune de se perpétuer jusqu'à nos jours, remonte à une époque si reculée, que l'on disait autrefois : *Noble comme d'Albon.* Les généalogistes la font descendre des comtes d'Albon, qui devinrent plus tard dauphins de Viennois. Guy André, né en 1139, et second fils de Guigue VIII, dauphin de Viennois, serait l'auteur de la branche lyonnaise qui posséda notamment la terre de Curis. Son fils aîné, André d'Albon, premier du nom, est le chevalier croisé qui fait l'objet de cet article et qui fut le père d'André d'Albon, deuxième du nom, par lequel Le Laboureur commence la généalogie de cette famille.

Les d'Albon ont possédé dans le Lyonnais, Curis, Châtillon-d'Azergues, Bagnols, Polionay et Saint-Forgeux, et dans le Forez, Saint-André-l'Espinasse, Ouches et Saint-Marcel d'Urfé. La famille d'Albon est représentée aujourd'hui par Jean-Guigues-Marie-Alexis, marquis d'Albon, membre du Conseil général du Rhône, et Guigues-Louis-Alexandre-Léon, comte d'Albon.

(*Galeries de Versailles*, II, 121. — Roger, 207. *Annuaire de la Société de l'histoire de France*, 1845, 129. — Morel de Voleine et de Charpin, *Arch. de Lyon*, 139. — *Annuaire de la noblesse*, 1847, 175. — *Mazures de l'Isle-Barbe*. — *Obituaire de l'Eglise de Lyon*, 87.

50

FRANÇOIS D'ALBON (1191).

De sable, à la croix d'or.

François d'Albon assista au siége d'Acre, comme nous l'apprend une charte de l'an 1191.

(Roger, 207.)

51

HUGUES DE TALARU (1191).

Parti d'or et d'azur, à la cotice de gueules brochantes.

Hugues de Talaru, chevalier et seigneur de Dargoire en Lyonnais, assista au siége d'Acre, en 1191, et se rendit caution pour la somme de 200 livres tournois, empruntée de deux marchands génois, Opecin Oxili et Augustin de Pareto, par ses deux écuyers, Guichard Charpin et Geoffroy de Chameyré.

Hugues de Talaru revint sain et sauf de la croisade, car, en 1215, une sentence arbitrale de l'archevêque Renaud mettait fin aux difficultés qui s'étaient élevées au sujet de Saint-Andéol-le-Château, entre le Chapitre de l'Eglise de Lyon et les trois co-seigneurs de Dargoire : Hugues de Talaru, Artaud de Roussillon et Pons de Charpinel.

L'ancien fief de Talaru, situé à Saint-Forgeux en Lyonnais, fut le berceau de cette illustre famille, qui a donné plusieurs chanoines et un archevêque à l'Eglise de Lyon et a possédé, depuis le XIV[e] siècle, un grand nombre de seigneuries dans le Forez, et notamment Chalmazel, Marcilly, Saint-Marcel-de-Félines, La Grange, Magneu, Estaing, Pralong, Ecotay, Noailly, Rochefort et la Ferrière à Néronde. La maison de Talaru s'est éteinte, en 1850, dans la personne de Louis-Marie-Justin, marquis de Talaru-Chalmazel, ancien ambassadeur de France en Espagne.

(Roger, 124, 216. — Morel de Voleine et de Charpin, *Archev. de Lyon*, 86. — D'Assier de Valenches, *Noblesse bailliagère du Forez*, 93.— *Mazures de l'Isle-Barbe*, 528, 561. — V. *Pièces justificatives*, n° 2.)

52

GUICHARD CHARPIN (1191).

D'argent, à la croix ancrée de gueules, au franc-canton d'azur chargé d'une étoile d'or.

Guichard Charpin, écuyer de Hugues de Talaru, assista au siége d'Acre, et ce dernier se rendit sa caution, comme on vient de le voir, pour la somme de 200 livres tournois, qu'il emprunta de deux marchands génois, avec Geoffroy de Chameyré, qui suit.

La famille Charpin, *alias* Cherpin, est originaire du Forez

et fut au moyen-âge l'une des quatre qui furent investies de la charge de notaires des comtes de Forez. On possède sa filiation non interrompue depuis Barthélemy Charpin, qui vivait en 1383. Elle a fourni un vicaire général à l'Eglise de Lyon (Pierre Charpin, mort en 1448), et possédé, dans le Lyonnais, Haute-Rivoire, Souzy, la Forêt des Halles, dans le Beaujolais, le marquisat de la Rivière, et dans le Forez, Feugerolles, l'Espinasse, Genetines, les Bruneaux, Janzieux, etc. Cette ancienne maison est représentée actuellement par le comte Hippolyte-André-Suzanne de Charpin-Feugerolles, ancien député du département de la Loire.

(Roger, 124, 209. — Morel de Voleine et de Charpin, *Archev. de Lyon*, 86, 99. — D'Assier de Valenches, *Noblesse bailliagère*, 43, 93. — La Tour-Varan, *Chronique des châteaux*, I, 434. — V. *Pièces justificatives*, n° 2.)

53

GEOFFROY DE CHAMEYRÉ (1191).

Geoffroy de Chameyré était, comme Guichard Charpin, qui précède, écuyer de Hugues de Talaru et, comme lui, il assista au siége d'Acre, pendant lequel ils empruntèrent de deux marchands génois la somme de 200 livres tournois, pour laquelle Hugues de Talaru se rendit caution.

Le fief de Chameyré, situé à Saint-Jean-la-Bussière, en Beaujolais, était encore possédé, en 1459, par l'un de ses descendants, Guichard de Chameyré, qui en fit aveu et dénombrement. Plus tard, cette terre fut réunie au marquisat de Rébé. Les Chameyré ont possédé aussi dans le Beaujolais les fiefs de la Varenne et d'Epeisse (Cogny) et, dans le Forez, ceux de la Clavelière et de la Motte d'Aix.

(Roger, 124, 202. — Morel de Voleine, 86. — D'Assier de

Valenches, 93. — Aubret, I, 14. — Noms féodaux. — Steyert. *Armorial du Lyonnais.* — V. *Pièces justificatives,* n° 2.)

54

ARTAUD DE SAINT-GERMAIN (1191).

De gueules, à la fasce d'argent accompagnée de six merlettes de même.

Artaud de Saint-Germain, écuyer, seigneur de Saint-Germain-Laval, en Forez, assista au siége d'Acre. Par un acte du mois de juillet 1191, il contracta, avec Mathieu de Jaucourt, aussi écuyer, un emprunt de la somme de 200 livres tournois, qui leur fut prêtée par des marchands génois, et pour laquelle Robert Damas, chevalier forézien, se rendit caution. (V. n° 48.) Artaud de Saint-Germain appartenait à une ancienne famille originaire de l'Auvergne, du nom patronymique d'Artaud, auquel ses représentants ajoutèrent celui de leur seigneurie de Saint-Germain, qu'ils possédèrent jusqu'au commencement du XIV° siècle, époque où ils l'échangèrent contre le château de Montrond en Forez. Au milieu du XV° siècle, cette famille prit le nom des d'Apchon, en Auvergne, par suite d'une alliance qui fit passer dans ses mains tous les biens des seigneurs d'Apchon. Elle s'est éteinte seulement au commencement de ce siècle, dans les marquis de Biencourt.

(*Galeries de Versailles,* II, 132.— Roger, 215.— A. Vachez, *Le Château de Montrond en Forez.*)

55

DURGEL D'URGEL (1191).

Cinq points équipollés à quatre d'azur.

Durgel d'Urgel, premier du nom, seigneur de Saint-Priest

en Forez, était fils de Pons d'Urgel, tige de cette famille, qui fonda l'abbaye de Valbenoîte, vers 1150. Il suivit Philippe-Auguste en Palestine, en 1190.

La puissante famille d'Urgel fut plus tard en possession de Saint-Chamond, par le mariage de Josserand d'Urgel, deuxième du nom, avec Matalonne de Jarez, fille et héritière de Gaudemard de Jarez, troisième du nom.

(Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon, n° 888. — Morel de Voleine et de Charpin, *Archev. de Lyon,* 147 et 153. — *Mazures de l'Isle-Barbe.* 375.)

56

EUDES DE TOURNON (1191).

Parti semé de France et de gueules au lion d'or.

Eudes de Tournon, chevalier, assista, en 1191, au siége d'Acre, où suivant un acte revêtu du monogramme royal et scellé du grand sceau de Philippe-Auguste en cire verte, pendant avec des attaches de cire jaune et rouge, ce monarque se rendit sa caution pour un emprunt contracté par ce chevalier et plusieurs autres seigneurs français.

L'ancienne famille chevaleresque de Tournon est originaire du Vivarais. Mais elle a fourni des moines à l'abbaye de l'Ile-Barbe, trois chanoines comtes, et un archevêque à l'église de Lyon (François de Tournon, 1551-1562), ainsi qu'un préfet au département du Rhône en 1822. Enfin elle est devenue complètement lyonnaise, par son établissement dans le Beaujolais, où elle possède la terre et le château de Montmelas, par suite d'une alliance avec la dernière héritière de l'ancienne famille Arod.

Fidèle aux traditions de sa race, le comte de Tournon, représentant actuel de cette famille, s'est distingué, pendant

la guerre de 1870-1871, au siége de Belfort, à la tête d'une compagnie des mobiles du Rhône.

(*Galeries de Versailles*, II, 165, 185. — Roger, 216, 372. — *Annuaire de la Société de l'Hist. de France*, 1845, 185. — Morel de Voleine et de Charpin, *Archev. de Lyon*, 134. — *Mazures de l'Isle-Barbe*, 599.)

57

BARTHÉLEMY DE MORTEMART (1191).

Fascé, ondé d'argent et de gueules de 6 pièces.

Barthélemy de Mortemart, chevalier de la Guyenne, et l'un des ancêtres de M. le marquis de Mortemart, député du Rhône, suivit à la troisième croisade, Richard Cœur-de-Lion, son suzerain.

Les Mortemart portaient à l'origine le nom de Rochechouart. Mais au XIII[e] siècle, ils prirent celui de Mortemart, par suite du mariage d'Aimery VII de Rochechouart avec Alix de Mortemart, fille et unique héritière de Guillaume de Mortemart, seigneur d'Availles, Beaupré et Saint-Germain, en Guyenne.

Mais indépendamment de Barthélemy de Mortemart, cette famille compte encore deux de ses ancêtres, qui prirent part aux expéditions en Terre-Sainte :

1° Aimery IV, vicomte de Rochechouart, qui fit partie de la première croisade, en 1096, et se distingua au siége de Jérusalem. Ce chevalier revint de cette expédition et vivait encore en 1120.

2° Aimery V, vicomte de Rochechouart, qui accompagna Louis VII à la seconde croisade (1147). Blessé par accident pendant le voyage, il fut obligé de s'arrêter à Constantinople, d'où il revint en France.

(Roger, 213. — Geoffroy Vinisauf. — P. Anselme, IV, 650. — Général comte de Rochechouart, *Histoire de la maison de Rochechouart*, 69, 71, 73.)

CHAPITRE V

QUATRIÈME CROISADE (1198-1210).

Le pape Innocent III, plein de sollicitude pour les chrétiens d'Orient, confia la mission de prêcher la guerre sainte à Foulques, curé de Neuilly-sur-Marne, et ce fut à la suite d'un tournoi qui eut lieu en Champagne, et dans lequel Foulques fit entendre sa voix éloquente que fut décidée la quatrième grande croisade (1200). Les plus puissants barons, les plus braves chevaliers de France prirent la croix. Mais au moment du départ des croisés, l'expédition se divisa en deux corps d'armée qui prirent chacun une direction différente. Le plus grand nombre, entraîné par les Vénitiens, alla conquérir Constantinople où régnèrent pendant cinquante-trois ans des empereurs français. Les autres, parmi lesquels on compte Guy III, comte de Forez et les chevaliers de nos provinces, prirent directement le chemin de la Palestine (1200).

58

AYMON DE PRAELLES (1200).

Aymon de Praelles, chevalier, était possessionné à Charly et à Millery dans le Lyonnais. En l'année 1200, au moment de partir pour la croisade, il engagea à l'abbaye d'Ainay ses vignes et ses terres de Romeyer, territoire situé entre Charly et le Rhône, pour une somme de 20 livres qui lui fut prêtée par les religieux. Les biens engagés sous la caution de Guichard et de Guillaume de Montagny, devaient appartenir au monastère si Aymon de Praelles mourait dans son voyage et si l'enfant, dont sa femme était enceinte, mourait aussi avant l'âge de dix ans. Aymon de Praelles se réservait même le droit d'être reçu dans la maison que l'abbaye d'Ainay possédait à Vernaison si, à son retour, il voulait se faire moine.

Mais aucune des éventualités prévues n'arriva. Aymon de Praelles revint de sa pieuse expédition et, en 1224, nous le voyons aliéner au profit de l'abbaye d'Ainay, divers fonds de terre qu'il possédait à Charly et à Millery au prix de 20 livres fortes, et cette vente fut confirmée par son épouse Roberte et son fils Aymar.

La famille de Praelles était ancienne, car vers l'année 1070, nous voyons Gontier de Praelles et son épouse Constance faire don à l'abbaye de Savigny de sept fosserées de vigne situées à Missilieu, sur les bords du ruisseau de la Dorose (Saint-Maurice-sur-Dargoire). Mais, depuis le XIIIe siècle, aucun document historique ne nous révèle son existence.

(*Cartulaire d'Ainay*, f°s 29 et 69. V. *Pièces justificatives*, n°s 3 et 4. — *Inventaire des titres de l'abbaye d'Ainay*, collection Coste, n° 2665. — *Armorial du Lyonnais*. — *Cartulaire de Savigny*, ch. 798. — *Obituar. Lugdun. ecclesiæ*, 75.)

59

GUY III, comte de Forez (1202).



Guy III, comte de Forez, se croisa, le 14 septembre 1202, dans l'abbaye de Citeaux, avec Richard de Dampierre, Guy de Conflans, Hugues de Coligny et plusieurs autres chevaliers. A son départ pour la Terre Sainte, il passa à Lyon, où il fit une donation à l'abbaye de la Bénissons-Dieu. Au lieu de suivre le principal corps de l'armée des croisés qui se dirigeait vers Constantinople, il se rendit directement en Palestine, avec Gautier, évêque d'Autun, pour porter secours à son parent Amaury de Lusignan, roi de Jérusalem. Le reproche d'avoir abandonné l'armée chrétienne que lui adressent, à cette occasion, Villehardouin et Michaud dans son *Histoire des croisades*, est immérité, car la véritable armée des croisés n'était point celle que l'influence des Vénitiens détournait du chemin de la Terre Sainte. Et c'est bien ainsi que le considérait le pape Innocent III qui blâma vivement l'expédition de Constantinople et excommunia même les Vénitiens. Un vieil historien des croisades, Bernard-le-Trésorier, l'appréciait aussi de même : « Tuit li croisies de sa les monts « vindrent à un point et passèrent outre mer à Acre, *fors* « *ciaus* qui alèrent en Venise. » Le même chroniqueur estime à plus de trois cents le nombre des chevaliers qui se rendirent à Acre avec le comte de Forez, outre une foule de soldats d'un rang inférieur.

Après avoir visité les saints lieux et combattu vaillamment, en maintes rencontres, les Sarrasins, le comte de Forez tomba malade et mourut près de Jérusalem, le 28 novembre 1202. Son corps fut porté dans la ville d'Acre où, après de magnifiques funérailles, il fut inhumé dans l'église des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui avaient le privilége de donner la sépulture à tous les défunts d'un rang distingué.

(De La Mure, *Hist. des ducs de Bourbon,* I, 167, 185, 274. — *Galeries de Versailles,* I, 421. — Villehardouin. — Roger, 229. — *Annuaire de la Société de l'Histoire de France,* 1845, 154. — Aug. Bernard, *Histoire du Forez,* I, 189. — Bernard-le-Trésorier. — Morel de Voleine et de Charpin, *Archev. de Lyon,* 50.)

60

GUILLAUME AROD (1202).

D'or, à la fasce échiquetée de gueules et de vair.

Guillaume Arod, le plus ancien représentant connu de la famille de ce nom, engagea, en 1202, au Chapitre de Saint-Paul de Lyon, un fief (*casamentum*), qu'il possédait à Saint-Didier-sous-Riverie, pour une somme de 10 livres, monnaie de Lyon, qui lui était nécessaire pour les dépenses de son voyage en Terre-Sainte. Cet engagement fut cautionné par son frère Guy Arod et plusieurs autres. Le fief ainsi engagé devait être celui de Chambost, près de Riverie, qui appartenait encore, en 1520, à Marie Arod, l'une de ses descendantes.

La famille Arod était originaire de Riverie, où nous la voyons établie pendant tout le cours du moyen-âge. D'autres branches possédèrent les seigneuries de Senevas, de Lay, et de la Fay (Larajasse), dans le Lyonnais, et celles des Ronziè-

res et de Montmélas en Beaujolais. Cette dernière s'est fondue, de nos jours, dans les de Tournon.

(Guigue, *Obituaire de Saint-Paul,* 35 et 68. — *Mazures de l'Isle-Barbe,* 216.)

61

GILBERT DE SAINT-SYMPHORIEN (1202).

D'azur, au chef d'or chargé d'un lion issant de gueules.

Nous voyons, dans les *Manuscrits de Guichenon*, que Gilbert de Saint-Symphorien, seigneur de Saint-Symphorien-le-Château, en Lyonnais, fut du nombre des chevaliers qui prirent part à la quatrième croisade. Après son retour de la Terre-Sainte, il vendit, en 1207 une partie de sa seigneurie à l'église de Lyon.

Gilbert de Saint-Symphorien épousa Pernette de Jarez, fille de Gaudemar de Jarez, seigneur de Saint-Chamond, et il eut pour fils, Dalmace de Saint-Symphorien, qui céda à l'église de Lyon tout ce qui lui restait de la seigneurie de Saint-Symphorien et reçut d'elle en échange celle de Chamousset, que ses descendants possédèrent pendant plus de trois siècles.

(*Manuscrits de Guichenon*, vol. XVI, n° 271. — *Mazures de l'Isle-Barbe*, 372. — Cochard, *Notice sur Saint-Symphorien-le-Château*, 94. — Debombourg, *Atlas historique du département du Rhône.*)

62

GIRARD CHAMARCIN (1207)

De gueules, au lion de vair.

Girard Chamarcin, chevalier lyonnais, se rendit à la qua-

trième croisade et il se trouvait encore en Terre-Sainte en 1207. Nous voyons, en effet, qu'en cette même année, son père, N. Chamarcin, chevalier, vendit aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, pour la somme de 24 livres, un droit de cens de deux setiers de seigle qu'il possédait sur des fonds de terre situés dans le voisinage de la ville de Lyon, au lieu de *Mont-Chaucon*. Cette vente fut approuvée par ses fils, Guigue et Girin, qui s'engagèrent à la faire ratifier pareillement par leur frère, Girard Chamarcin, s'il revenait de son pèlerinage en Terre-Sainte *(si eum à peregrinatione venire contigerit)*.

Le nom de Girard Chamarcin figure déjà dans un accord de l'année 1187, par lequel son père cédait, pour la somme de 50 sous, aux Hospitaliers, les terres dont il s'agit plus haut, en se réservant ladite rente de 2 setiers de seigle, qu'il prit en fief des chevaliers. Ce même acte avait été approuvé aussi par l'épouse du cédant et ses quatre fils : Girard, Guigue, Etienne et Girin Chamarcin.

La famille chevaleresque de Chamarcin (appelée souvent à tort Chamartin) était fort ancienne. Elle a fourni deux chanoines-comtes à l'Eglise de Lyon : Chatard Chamarcin, doyen en 1276, mort en 1283, et Girard Chamarcin son neveu, qui testa le 30 mai 1318. Elle était possessionnée à Oullins, Saint-Genis-Laval, Irigny, Brindas et Rive-de-Gier, où elle possédait l'ancien fief de Lay. Elle paraît s'être éteinte dans le courant du XIVe siècle.

(Archives du Rhône, *Fonds de Malte*. V. aux *Pièces justificatives* n° 5. — Guigue, *Obituaire de Saint-Paul,* 59. — *Obituarium lugdun. ecclesiæ,* pp. 41, 92, 109, 110, 227, 236).

63

PONCE DE CHAPONAY (1208).

Ponce de Chaponay semble appartenir à la famille consu-

laire de ce nom, car il est aussi appelé Ponce de Lyon, du nom de sa ville natale. En 1208, se trouvant à Constantinople, il fut chargé par l'empereur Henri de Hainaut de porter à l'archevêque de Lyon des reliques destinées à l'église cathédrale de Saint-Jean, et il reçut de ce prince des lettres attestant que lesdites reliques étaient bien authentiques (16 avril 1208).

(Guigue, *Obituarium lugdunensis ecclesiæ*, p. 185.—Steyert, *Armorial du Lyonnais*. V. *Chaponay*. — *Mazures de l'Isle-Barbe*, 276. —Monfalcon, *le Livre d'or du Lyonnais*, p. 204.)



CHAPITRE VI

CINQUIÈME CROISADE (1216-1221).

Les chrétiens qui avaient toujours eu à combattre, sur les champs de bataille de la Palestine, les sultans d'Egypte, résolurent de porter la guerre dans cette dernière contrée (1216). L'armée des croisés, qui comptait dans ses rangs les comtes de Mâcon, de la Marche et de Nevers, débarqua en Egypte sous la conduite de Jean de Brienne, devenu roi de Jérusalem, par son mariage avec une fille d'Isabelle d'Anjou, héritière de ce royaume (1218). Damiette fut prise après un siége de dix-huit mois. De là, on marcha sur le Caire; mais la peste fit périr la moitié de l'armée chrétienne, qui dut se retirer et évacuer bientôt toute l'Egypte (1221).

64

PIERRE DE L'ESPINASSE (1218).



La présence de Pierre de l'Espinasse à la cinquième croisade nous est révélée par une charte de l'an 1218.

Le château de l'Espinasse, situé sur les limites du Forez et du Brionnais, et dont il reste encore une tour imposante sur les bords de la Tessonne, fut le berceau de cette famille qui posséda dans le Forez les terres de Saint-André-d'Apchon, Saint-Léger, Villeret, Pouilly, Riorges, Comières, Changy, Noailly, etc. La branche forézienne de Saint-André s'éteignit au xv[e] siècle dans les d'Albon.

C'est avec raison que M. de Persigny a attribué le blason qui accompagne cet article aux de l'Espinasse, car il figurait aussi, dans l'église des Jacobins de Lyon, sur la tombe de Dalmace de l'Espinasse, mort en 1270.

(Roger, 229. — De Persigny, *Mémoire sur les dispositions intérieures de la Diana*, 50. — Steyert, *Armorial du Lyonnais.*)

CHAPITRE VII

SIXIÈME CROISADE (1230-1241).

Pendant cette période, on remarque plusieurs départs de croisés pour l'Orient. Ainsi, d'abord, quand Jean de Brienne fut élu empereur de Constantinople, en 1230, il fut suivi par plusieurs chevaliers français. Plus tard, en 1238, son successeur, Baudoin de Courtenay, vint réclamer des secours en Occident et le pape Grégoire IX favorisa ouvertement son entreprise. Il put ainsi, l'année suivante, conduire en Orient, une armée composée presque tout entière de chevaliers de France, parmi lesquels nous remarquons Humbert V, sire de Beaujeu, que nous retrouverons plus tard à la septième croisade. (V. n° 71.)

Pendant que ces troupes se dirigeaient vers Constantinople, par l'Allemagne et la Hongrie, un autre corps d'armée commandé par Thibaud, comte de Champagne et qui comptait au nombre de ses chefs, Guy IV, comte de Forez, s'embarquait à Marseille et à Aigues-Mortes pour la Terre-Sainte. Arrivés à Acre, les croisés firent de cette ville la base de leurs opérations militaires. Mais l'expédition débuta par un échec causé par l'imprudence de quelques chevaliers, et la rivalité des Templiers et des chevaliers de Saint-Jean acheva de la faire échouer complètement. Sans roi, sans gouvernement,

les colonies chrétiennes étaient livrées à une anarchie qui rendait impossible toute entreprise contre les musulmans. Aussi, l'armée des croisés, profondément découragée, reprit-elle bientôt le chemin de l'Occident (1241).

65

RIGARD DE SAINTE-AGATHE (1231).

Rigard de Sainte-Agathe qui se rendit en Palestine, en 1231, était seigneur de Sainte-Agathe, près de Boën en Forez. Après lui, cette famille ne tarda guère à s'éteindre, et la terre de Sainte-Agathe passa aux mains des de Barge, qui la possédaient déjà, dès la fin du XIII[e] siècle.

(De La Mure, I, 239. — Steyert, *Armorial du Lyonnais.*)

66

GUY IV, COMTE DE FOREZ (1239-1241).



Suivant de La Mure, Guy IV, comte de Forez et de Nevers, du chef de son épouse, qui testa au mois d'août 1239, au moment de partir pour la Terre Sainte, aurait été prévenu par la mort dans l'exécution de son pieux dessein. Mais le savant éditeur de l'*Histoire des ducs de Bourbon*, M. de Chantelauze, a démontré péremptoirement que Guy IV

mourut seulement en 1241, et qu'il se rendit réellement en Palestine, en 1239, avec Thibaud, comte de Champagne.

Les divisions qui régnaient dans l'armée des croisés découragèrent profondément le comte de Forez. Quand il vit que tout effort était inutile pour la cause chrétienne, il se décida, à son grand regret, à revenir en Europe. Mais arrivé à Châtelet, dans la Pouille, il tomba malade et mourut le 29 octobre 1241, après avoir fait de nouveau son testament, le 10 août de la même année.

(Bernard-le-Trésorier, 499, 511. — De La Mure, *Histoire des ducs de Bourbon*, I, 240, 241 (Note) 245, (*Id.*) 274. — Morel de Voleine et de Charpin, *Archev. de Lyon*, 50. — *Galeries de Versailles*, I, 421.)

67

HENRI DE NAGU (1240).

D'azur, à trois losanges rangés d'argent.

Henri de Nagu, seigneur de Nagu, près d'Ouroux, en Beaujolais, se trouvait à Acre, en 1240. Ce chevalier est le plus ancien membre connu de cette famille, dont la filiation suivie remonte seulement à Jean de Nagu, vivant en 1374. Du vieux manoir de Nagu qui fut son berceau, il ne subsiste plus qu'une vieille tour en ruine. En 1397, les Nagu devinrent seigneurs de Varennes (Quincié), par alliance avec les Gletteins et portèrent depuis cette époque le nom de Nagu de Varennes. Cette famille s'est éteinte à la fin du siècle dernier.

(Roger, 243. — *Mss. de la Bibliothèque de Lyon*, n° 888. — Monfalcon, *Le Livre d'or du Lyonnais*, p. 263.)

68

PERRIN DE SUGNY (1240).

D'azur, à la croix engrêlée d'or.

Perrin de Sugny, seigneur de Sugny, près de Nervieu en Forez, se rendit, à la suite du comte Guy IV, à la sixième croisade, où sa présence nous est révélée par une charte datée d'Ascalon, de l'an 1240.

La famille de Sugny possédait encore dans le Forez les terres de la Salle (Feurs) et du Rousset (Saint-Jean-Soleymieux). Elle s'est éteinte au XVIe siècle, dans les Damas et les d'Albon.

(Roger, 101, 244.)

69

GEOFFROY DE ROUGEMONT (1240).

De gueules, au lion d'or armé et lampassé d'azur.

Une lettre du mois de mars 1240 nous apprend qu'à cette date Geoffroy de Rougemont, se trouvant à Ascalon dans un pressant besoin d'argent, sollicita avec quatre autres chevaliers la garantie de Thibaud, comte de Champagne, pour une somme de 300 livres que leur prêtait André Canali, marchand génois, ce qui leur fut accordé par ce prince.

Geoffroy de Rougemont appartenait sans doute à la même famille du Bugey que Geoffroy de Rougemont qui suivit Amédée III, comte de Savoie, à la deuxième croisade (voir n° 41). Le prénom de Geoffroy était commun dans cette famille ; en outre, dans la généalogie qu'en a dressée Guichenon, nous trouvons précisément un Geoffroy de Rougemont, fils de Garnier de Rougemont, qui vivait en 1240.

On a déjà vu qu'une branche des Rougemont vint s'établir, au XIVᵉ siècle, dans le Forez, où elle posséda les fiefs de Pierrelas, de la Liègue et de Goutelas.

(Roger, 101, 244. — *Galeries de Versailles*, II, 252. — Guichenon, *Histoire de la Bresse et du Bugey*, 3ᵉ partie, p. 291.)

70

GUILLAUME DE BEAUDINER (1240).

D.. au chef de ... chargé de trois fleurs de lis d...

Guillaume de Beaudiner, seigneur de Cornillon en Forez, fit vœu, en 1240, pendant sa dernière maladie, de se rendre en Palestine, s'il recouvrait la santé. Mais la mort ne lui permit point de remplir sa pieuse promesse.

La famille de Beaudiner (*de Belloprandio*) était originaire du Velay et elle s'éteignit, au commencement du XIVᵉ siècle, dans celle des de Poitiers, qui lui succéda dans la possession de la seigneurie de Cornillon.

(De La Tour-Varan, *Chronique des châteaux et des abbayes*, I, 161.)



CHAPITRE VIII

SEPTIÈME CROISADE (1248-1268).

Louis IX fit vœu de prendre la croix, en 1244, dans une maladie si grave qu'on le crut mort un instant. Son exemple fut suivi, l'année suivante, par ses trois frères et les principaux barons de son royaume. La flotte des croisés quitta le port d'Aigues-Mortes, le 25 août 1248 et débarqua en Chypre le 22 septembre. Au printemps de l'année 1249, elle se dirigea vers l'Egypte, dont le sultan possédait la Syrie et était l'ennemi le plus acharné des chrétiens. C'était le plan déjà suivi, en 1218, lors de la cinquième croisade commandée par Jean de Brienne, roi de Jérusalem.

Damiette fut emportée sans résistance (7 juin 1249), et devint la base des opérations militaires de l'armée chrétienne. Mais l'expédition, qui avait été conduite, à ses débuts, avec sagesse et bonheur, devait avoir l'issue la plus désastreuse. La journée de Mansourah (8 février 1250) fut suivie de combats meurtriers; la contagion et la famine décimèrent l'armée chrétienne et, dans le désordre de la retraite, le roi lui-même tomba aux mains des Musulmans (6 avril 1250). Il fallut négocier, et un traité, qui assura aux Sarra-

sins la somme de 4,000 besants d'or et la reddition de Damiette, rendit Louis IX et les débris de son armée à la liberté.

Mais le roi de France ne voulut pas quitter l'Orient avant d'avoir réparé, autant qu'il était en son pouvoir, les malheurs de la Palestine. Il s'embarqua, avec une partie de ses troupes pour la ville d'Acre, et c'est de là qu'il s'efforça de pourvoir au gouvernement des colonies chrétiennes, en relevant les remparts des villes fortes, en délivrant les captifs détenus en Egypte depuis vingt ans, en battant, à plusieurs reprises, les Sarrasins de Syrie qui étaient en guerre avec les Mamelucks d'Egypte. Il continua cette administration sage et bienfaisante pendant quatre années, et ce ne fut qu'en apprenant la mort de sa mère, Blanche de Castille, qu'il se décida à revenir dans son royaume (12 septembre 1254).

71

HUMBERT V,

SIRE DE BEAUJEU, CONNÉTABLE DE FRANCE (1248-1250).



Aucun autre baron de nos provinces ne prit une plus grande part aux guerres religieuses du XIIIe siècle, qu'Humbert V, sire de Beaujeu. A deux reprises, nous le voyons se rendre à la croisade contre les Albigeois ; à deux reprises aussi, il va combattre les infidèles, en Orient.

Ainsi, en 1227, il accompagne Louis VIII, dans le Languedoc, et se distingue tellement par sa bravoure qu'à la mort du roi, il est chargé du gouvernement de cette province et du commandement des troupes royales.

En 1229, Humbert était de retour dans sa seigneurie, quand Raymond de Toulouse s'empara de Castel-Sarrasin. A cette nouvelle, la reine Blanche de Castille lui confie de nouveau le commandement des troupes avec lesquelles il acheva promptement la complète soumission du Languedoc.

Dix ans plus tard, nous retrouvons le sire de Beaujeu dans l'armée des croisés que l'empereur, Baudouin de Courtenay, emmena de France au secours de l'empire latin de Constantinople. Pour l'aider à supporter les dépenses de cette expédition, le pape Grégoire IX lui avait fait remettre par l'abbé de Belleville et frère Pierre Philistin, de l'ordre des Frères mineurs, toutes les sommes acquittées par ceux qui se rachetaient de leurs vœux d'aller à la croisade (26 novembre 1238). Au mois de juillet 1239, Humbert, se rendant en Orient, se trouvait à Metz, d'où il data une charte de donation de la dîme de la paroisse d'Ouroux, à l'église et aux chanoines de l'église de Notre-Dame de Beaujeu, tant pour la rémission de ses péchés, que pour acquitter la somme de 100 sous légués à cette église par son frère Louis de Beaujeu.

Humbert arriva au mois d'août à Constantinople. Après avoir combattu vaillamment contre les ennemis de l'empereur Baudouin, il assista au couronnement de ce prince qui se fit solennellement à Sainte-Sophie, au mois de décembre suivant. Le sire de Beaujeu revint dans ses états au printemps de l'année 1240.

Mais Humbert V prit une part plus glorieuse à la septième croisade. Il était revêtu, depuis l'année 1242, des fonctions de connétable de France, quand il suivit saint Louis en Egypte, en 1248, après avoir contracté un emprunt de la somme de 2500 livres. Dans cette expédition, huit chevaliers furent chargés particulièrement de la garde du saint roi, et Humbert eut l'honneur d'être de ce nombre. « C'étaient, dit « Joinville, tous bons chevaliers, qui avaient de beaux faits « d'armes en deçà de la mer et au-delà..... Monseigneur « Geoffroy de Sargines, monseigneur Mathieu de Marly,

« monseigneur Philippe de Nanteuil, monseigneur Imbert « de Beaujeu, connétable de France..... »

Humbert se distingua dans cette guerre malheureuse et son nom revient à chaque page, avec éloge, sous la plume de Joinville. A peine l'armée des croisés a-t-elle occupé Damiette, qu'on le voit se jeter sur les Sarrasins et les culbuter, pour sauver un chevalier, nommé Gauthier d'Autrèche, qui, emporté par sa bravoure, avait osé attaquer seul une troupe d'infidèles. Arrivée sur les bords du Thanis, l'armée chrétienne dut s'arrêter longtemps, mais Humbert se fit désigner par un Arabe, moyennant 500 besants d'or, un gué qui permit à la cavalerie de gagner la rive opposée. On sait avec quelle folle témérité Robert d'Artois se précipita à la poursuite des Sarrasins, jusque sous les murs de Mansourah, où il trouva la mort. Plus heureux que ce prince, Humbert de Beaujeu put s'ouvrir un passage à travers les masses ennemies et rejoindre le roi qu'un pont fort étroit séparait seulement des Sarrasins. Avec l'aide de Joinville et de quelques écuyers, le vaillant connétable put défendre ce passage et sauver le monarque (8 février 1250). Mais deux mois plus tard, ce prince tombait aux mains des musulmans et Humbert partagea son sort (6 avril 1250). Le sire de Beaujeu fut conduit à Damiette, dans une galère, avec Joinville, Pierre de Bretagne, Guillaume de Flandre et plusieurs autres chevaliers. Arrivé dans cette ville, il tomba malade et mourut le 21 mai de l'année 1250. Suivant ses désirs, son corps fut transporté à Cluny, où il fut inhumé dans le tombeau de son père. Il fut remplacé, dans les fonctions de connétable, par Gilles de Trasignies, dit le Brun.

(Joinville. — Aubret, I, 481, 484, 500, 503. — IV, 189. — Guichenon, *Histoire de Dombes*, I, 196, 198. — De La Roche-Lacarelle, *Histoire du Beaujolais*, I, 88 et s. — La Mure, I, 240. — Roger, 251. — *Annuaire de la Société de l'histoire de France*, 135.)

72

GUY V, COMTE DE FOREZ (1248-1250).



Guy V, comte de Forez, accompagna saint Louis à la septième croisade, en 1248. Il se prépara à cette pieuse expédition par diverses donations aux monastères de la province : la Bénissons-Dieu, Bonlieu, Joursey, etc. Après avoir signé la charte de franchises accordée, au mois de juin 1248, aux habitants de Saint-Germain-Laval, par Artaud de Saint-Germain, il se rendit à Marseille, au mois d'août suivant. Le livre des Compositions du comté de Forez rapporte, en effet, que le dimanche après l'Assomption de l'année 1248, il adressa de cette ville à son châtelain de Lavieu en Forez, l'ordre de faire jouir Guillaume du Vernet, bourgeois de Montbrison, qui avait géré ses affaires, de quelques rentes qu'il lui avait assignées, en récompense de ses services, sur ladite châtellenie de Lavieu.

Le comte de Forez était suivi à la croisade de plusieurs vassaux, parmi lesquels on remarque Ferry de Vernoilles et Jean de Châteaumorand, chevaliers, et de cinq ecclésiastiques qui devaient servir d'aumôniers et de chapelains à son corps de troupes : Bernard d'Ecotay, Guy de Pressieu, Jacques de Place, Guillaume du Soleillant et Etienne de Bèce. L'armée des croisés s'arrêta dans l'île de Chypre, où Guillaume d'Acre, chevalier, s'attacha à la personne du comte de Forez, son parent. Guy V se conduisit valeureusement dans cette expédition. Dans un combat livré devant

Damiette, dans lequel Charles d'Anjou, roi de Sicile, commandait l'attaque contre les Sarrasins, « le comte Guy de « Forez, dit Joinville, traversa l'armée des Turcs, à cheval, « et attaqua un corps de bataille de sergents sarrasins qui « le renversèrent à terre, et il en eut la jambe brisée et deux « de ses chevaliers le ramenèrent sur leurs bras. » (20 janvier 1250.) Cette blessure força Guy V à quitter l'armée chrétienne. A son retour de l'Egypte il s'arrêta en Chypre auprès de son parent, Henri de Lusignan, qui conféra à Bernard d'Ecotay, l'un de ses chapelains, les fonctions de doyen de l'église métropolitaine de Nicosie. Guy V revint la même année dans le Forez.

(Joinville, ch. 42. — De La Mure, I, 247 à 250, 514. — *Galeries de Versailles*, I, 422. — Roger, 241. — Aug. Bernard, *Histoire du Forez*, I, 247, 275. — Morel de Voleine et de Charpin, *Archevêques de Lyon*, 50.)

73

FERRY DE VERNOILLES (1248-1270).

D'or, à la croix ancrée de gueules.

Ferry ou Faucher de Vernoilles, seigneur de Vernoilles, en Forez, était fils de Hugues de Vernoilles, chevalier, seigneur de Vernoilles et de Jo, qui rendit hommage à Guy IV, comte de Forez. Ferry de Vernoilles le rendit aussi au comte Guy V, qu'il suivit à la croisade, en 1248. Il servit dans le corps de troupes du comte de Forez, à l'arrière-garde, dans la bataille du 6 avril 1250, où le roi fut fait prisonnier.

Ferry de Vernoilles prit encore part à la huitième croisade, en 1270, et il fut du nombre des chevaliers qui avaient, suivant l'expression de Joinville, *bouche à cour à l'Hostel le Roy*. A son retour de Tunis, il s'attacha à Humbert de Beaujeu-Montpensier, devenu plus tard connétable de France, et qui, plein d'estime pour sa valeur et sa pru-

dence, l'employa avec succès dans diverses entreprises, ce qui le fit élever à la dignité de maréchal de France, en 1272. Ferry de Vernoilles (appelé à tort *de Verneuil* par nos historiens et nos généalogistes) vivait encore en 1288, époque où il remplissait les fonctions de grand échanson.

Le fief de Vernoilles, dont ce chevalier portait le nom, est situé à Pommiers, en Forez, près de la rivière d'Aix. L'ancienne famille chevaleresque de Vernoilles a possédé, en outre, dans le Forez, le château de la Roche à Saint-Priest et les terres de Jo, Chaley, Varennes, Arzilier, etc. Elle s'est éteinte au milieu du XVII[e] siècle, après avoir fourni plusieurs chanoines à l'église de Lyon, et un prieur de Tarare (Antoine de Vernoilles, 1451-1454).

(Sonyer du Lac, *Observations sur l'état des tribunaux du Forez*, 55 et 56. — Chaverondier, *Inventaire des titres du Comté de Forez*, p. 559. — Aug. Bernard, *Hist. du Forez*, I, 247. — Père Anselme, VI, 631. — Roger, 272. — *Galeries de Versailles*, II, 431. — *Annuaire de la Société de l'hist. de France*, 1845, 188.)

74

JEAN DE CHATEAUMORAND (1248).

De gueules, à trois lions d'argent armés, lampassés et couronnés d'or.

Jean de Châteaumorand, vassal du comte de Forez, Guy V, qu'il suivit à la croisade, était seigneur de Châteaumorand, près de Saint-Martin d'Estreaux, en Forez. La famille de Châteaumorand était une branche cadette de celle des Châtelus de la Bourgogne et elle prit le nom de Châteaumorand, quand elle entra en possession de cette seigneurie, au XIII[e] siècle. Les Châteaumorand ont possédé encore dans le Forez la terre de Pierrefitte. Cette maison s'est éteinte au XV[e] siècle dans les Lévis qui devinrent seigneurs de Châteaumorand.

(La Mure, I, 248. — Aug. Bernard, *Hist. du Forez*, I, 247.)

GUILLAUME D'ACRE (1248-1270).



Lorsque Guy V, comte de Forez, s'arrêta dans l'île de Chypre, auprès du roi Henri de Lusignan, son cousin, en se rendant à la septième croisade, ce dernier lui donna un de leurs parents communs, Guillaume d'Acre, pour l'accompagner dans son voyage d'outre-mer.

Guillaume d'Acre le suivit ainsi en Egypte, et, à son retour de la croisade, dans la province du Forez, où il s'établit. Le comte de Forez lui fit don, au mois d'août 1250, de la moitié de la terre et seigneurie de Magneu-Hauterive, en récompense des peines et des soins qu'il avait pris de sa personne pendant l'expédition d'Egypte.

Guillaume d'Acre accompagna encore le comte Renaud de Forez à la huitième croisade, en 1270, et, comme plusieurs autres chevaliers, il reçut à cette occasion un subside du roi, ainsi que nous l'apprend une lettre du comte Renaud, du mois de mai 1270, par laquelle ce dernier prie le roi de faire payer à Guillaume d'Acre, chevalier, le reste de la somme qu'il doit recevoir pour le voyage d'outre-mer.

La maison d'Acre, branche cadette de la maison de Brienne, avait pour auteur Jean de Brienne, roi de Jérusalem et empereur de Constantinople ; elle avait emprunté son nom à la ville d'Acre qui constituait, dès le commencement du XIIIe siècle, tout le royaume de Jérusalem.

Etabli dans le Forez, Guillaume d'Acre fut la tige d'une

famille puissante qui posséda, outre Magneu-Hauterive, Amions, Dancé, Saint-Paul de Vezelin, pendant le cours du xiiie et du xive siècle. De sa femme Alix, il eut un fils, aussi nommé Guillaume, qui rendit plusieurs hommages au comte Jean de Forez. Ce dernier fut père de Hugues d'Acre, qui épousa Héliotte Ruffier de Rontalon, dont il eut :

1° Robert d'Acre, mort à la bataille de Poitiers, en 1356, sans laisser de postérité ;

et 2° une fille qui fit passer les biens de la famille d'Acre dans celle de la Bâtie.

(De la Mure, I, 231, 249, 250, 514. — Joinville (édit. de Vailly), *V° Jean*. — Aug. Bernard, *Hist. du Forez*, I, 247, 248. — *Cabinet historique*, IV, 270. — De Persigny, *Mémoire sur les dispositions intérieures de la Diana*, 51. — *Revue du Lyonnais*, 3e série, VII, 360.)

76

BERNARD D'ECOTAY (1248).

D'argent, au chef emmanché de trois pointes de sable.

Bernard d'Ecotay appartenait à une ancienne famille du Forez qui a possédé les terres et seigneuries de Pressieu, Beauvoir et La Salle. Il était sacristain et chanoine de l'église de Notre-Dame de Montbrison, quand il suivit le comte Guy V à la croisade, en qualité de chapelain de son corps d'armée. Au retour de l'Egypte, il s'arrêta dans l'île de Chypre, avec le comte de Forez, et il fut élevé à la dignité de doyen de l'église cathédrale de Nicosie, par le roi Henri de Lusignan.

(De la Mure, I, 249, 514. — Astrée sainte, 326. — Gras, *Obituaire de Saint-Thomas en Forez*, 48. — Aug. Bernard, *Hist. du Forez*, I, 247.)

77

GUY DE PRESSIEU (1248).

Guy de Pressieu, ainsi appelé parce qu'il était natif de la paroisse de Pressieu en Forez, était aussi l'un des cinq chapelains du corps d'armée du comte Guy V. A son retour de la croisade, il demeura avec Bernard d'Ecotay dans l'île de Chypre et ce dernier lui confia l'administration de la sacristie de l'église cathédrale de Nicosie, dont il avait été nommé doyen. Cette église possédait, au nombre de ses reliques, un fragment de la vraie croix, que le comte de Forez obtint de son parent, Henri de Lusignan, roi de Chypre, et qui fut envoyé par Guy de Pressieu, dans une croix d'argent doré, au monastère de Saint-Thomas-la-Garde en Forez, où cette précieuse relique fut en grande vénération jusqu'à la fin du siècle dernier.

(Gras, *Obituaire de Saint-Thomas en Forez*, 63. — La Mure, I, 231, 250. — Astrée sainte, 327. — Aug. Bernard, *Hist. du Forez*, I, 247.)

78

JACQUES DE PLACE (1248).

Jacques de Place, l'un des cinq ecclésiastiques qui servaient d'aumôniers ou de chapelains aux troupes de Guy V, comte de Forez, appartenait peut-être à une famille de robe de ce nom, qui existait encore au XIV[e] siècle, à Villemontais, en Forez.

(Gras. *Obituaire de Saint-Thomas en Forez*, 64. — La Mure, I. 231, 250. — Aug. Bernard, *Hist. du Forez*, I, 247.)

79

GUILLAUME DE SOLEILLANT (1248).

Guillaume de Soleillant, prêtre et l'un des cinq chapelains de l'armée du comte Guy V, était, suivant toute vraisemblance, un membre de l'ancienne famille de Soleillant qui possédait le fief de ce nom, situé près de Verrières en Forez.

(*Ibidem.*)

80

ETIENNE BÈCE (1248).

Etienne Bèce, ecclésiastique attaché à la troupe du comte Guy V, revint, comme les deux précédents, dans le Forez, au retour de la Croisade, et rapporta, avec eux, la parcelle de la vraie croix que Guy de Pressieu envoyait au monastère de Saint-Thomas-la-Garde.

(*Ibidem.*)

81

GUILLAUME DE CHATEAUNEUF

18e GRAND-MAITRE DE L'ORDRE DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM (1244-1259).

De gueules, à trois châteaux donjonnés chacun de trois tours d'or.

Guillaume de Châteauneuf appartenait à l'ancienne famille forézienne de ce nom. Entré de bonne heure dans l'ordre des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, il fut promu successivement à toutes les charges de son ordre. « C'était, dit Vertot, un sévère observateur de la discipline régulière. »

Il combattit vaillamment dans la sanglante bataille qui fut livrée aux Khorasmiens sous les murs de Jérusalem, le 18 octobre 1244. Après avoir lutté, pendant deux jours, contre des ennemis dix fois plus nombreux, l'armée chrétienne fut écrasée ; le grand maître des Hospitaliers, Pierre de Villebride y perdit la vie, et Guillaume de Châteauneuf échappa à son sort seulement avec quinze chevaliers de son ordre. Le récit de cet événement désastreux nous a été conservé dans une lettre de Guillaume de Châteauneuf lui-même au seigneur de Merlai, rapportée par l'historien Mathieu Pâris. Quelques jours après, ce chevalier fut élu grand maître de l'ordre. En 1249, il vole au secours de Bohémond V, assiégé dans Antioche par une armée nombreuse de Turcomans qu'il battit complètement et mit en fuite. La même année il conduisit ses chevaliers à l'armée du roi saint Louis, sous les murs de Damiette. Il fut le seul des chevaliers de son ordre qui échappa à la mort dans la funeste journée de Mansourah. Tombé aux mains des musulmans, il ne recouvra sa liberté qu'au mois de septembre 1250, au prix d'une forte rançon avec cent vingt autres chevaliers et huit cents croisés de nationalités diverses. Pendant tout le temps que saint Louis passa en Palestine, Guillaume de Châteauneuf lui fut d'un puissant secours; ce prince lui confia la garde de plusieurs places fortes, notamment de celle d'Arsur, où fut placée une garnison de chevaliers. Guillaume de Châteauneuf mourut en 1259 et fut remplacé, comme grand maître, par Hugues de Revel, dauphinois.

La famille de Châteauneuf a possédé dans le Lyonnais, la seigneurie d'Oingt, dans le Beaujolais, celle de Chambost près de Chamelet, et dans le Forez, Leniec, Montarcher, Saint-Hilaire et Chazelet. Elle s'est éteinte au siècle dernier après avoir donné cinq chanoines comtes à l'église de Lyon, dont l'un d'eux, Charles-François de Châteauneuf-Rochebonne a occupé le siége archiépiscopal de cette ville de 1731 à 1740.

(Mathieu Pâris, V, 420.— Bernard le Trésorier, 531, 533›

549. — De Villeneuve-Trans. *Histoire de saint Louis*, II, 173. — Michaud, *Hist. des Croisades*, IV, 289. — Joinville. — Roger, 129, 240, 253. — *Galeries de Versailles*, II, 257, 338. — *Annuaire*, 146.)

82

JOSSERAND D'URGEL (1248).

Cinq points d'or équipollés à quatre d'azur.

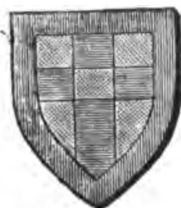
Josserand d'Urgel, premier du nom, seigneur de Saint-Priest-en-Forez, damoiseau, suivit le comte Guy V à la croisade, où il mourut en 1251.

Ce seigneur de Saint-Priest, qui forme le quatrième degré dans la généalogie donnée par Le Laboureur, laissa trois fils :

1° Guichard, tige de la branche principale de cette famille, qui posséda la seigneurie de Saint-Chamond.

2° Josserand, chanoine de Lyon.

3° Hugues, tige de la branche cadette de la Chabaudière, qui brisait, comme il suit, les armes des d'Urgel d'une bordure de gueules :



(Manuscrits de la biblioth. de Lyon, n° 888. — *Mazures de l'Isle Barbe*, 375.)

83

BERLION DE LA TOUR (1248).

D'azur, à une tour crénelée de trois pièces d'or, maçonnée, fer-

79

mée et fénestrée de sable, adextrée d'une fleur de lis d'or et senestrée d'une étoile de même.

Berlion, deuxième du nom, seigneur de la Tour et de Varan, en Forez, fils de Berlion, premier du nom, fut obligé, pour faire face aux dépenses de son départ à la croisade, à la suite de saint Louis, en 1248, d'engager la terre de Varan aux seigneurs d'Aurec. A son retour de la Terre-Sainte, Berlion de la Tour ramena un jeune fille d'une merveilleuse beauté, qu'il épousa, après lui avoir fait donner le baptême et le nom de Marguerite. La famille de la Tour-Varan a possédé encore dans le Forez les terres de Vernas, le Play et Lentigny. Elle s'est éteinte, de nos jours, dans la personne de M. de La Tour-Varan, bibliothécaire de la ville de Saint-Etienne et auteur de plusieurs travaux historiques sur le Forez.

(La Tour-Varan, *Généalogies foréziennes :* 267.)

84

EUSTACHE DE L'ESPINASSE (1249).

De gueules, à trois fasces d'or.

Eustache de l'Espinasse suivit le roi saint Louis, à la septième croisade, en 1248, et son nom est rappelé dans une charte datée de Damiette, de l'an 1249.

Nous trouvons, en 1314, un hommage rendu par Eustache de l'Espinasse, chevalier, et sans doute son petit-fils, pour la maison de Sarry, en Brionnais.

(Roger. 254. — Noms féodaux. — Courtépée, *Description* du duché de Bourgogne. III, 112.)

85

GUILLAUME DE L'ESPINASSE (1250).

De gueules, à trois fasces d'or.

La présence de Guillaume de l'Espinasse à la septième croisade est établie par une charte d'Acre de l'an 1250.

Un autre Guillaume de l'Espinasse, chevalier, peut-être son petit-fils, rendait hommage, en 1303, pour la terre et seigneurie de Pierrefitte, qu'il avait acquise de Jean de Châtelus.

(Roger, 254. — Noms féodaux.)

86

GUILLAUME DE CHAVAGNAC (1250).

De sable, à trois fasces d'argent, surmontées de trois roses du même.

Guillaume de Chavagnac, l'un des chevaliers de la septième croisade, appartenait à une famille originaire de l'Auvergne, qui posséda en Forez les seigneuries de Vernet, Saint-Marcellin, la Molière et Greffière. Il marchait sous la bannière d'Alphonse de Poitiers, frère de saint Louis, et un acte passé à Acre, au mois de mai 1250, nous apprend que ce prince se rendit caution d'une somme de 170 livres tournois qu'il emprunta de marchands génois, avec plusieurs autres chevaliers.

(*Galeries de Versailles*, II, 338. — *Roger*, 129, 253. — d'Assier de Valenches, *Noblesse bailliagère du Forez*, 44. — *Annuaire de la Société de l'hist. de France*, 1845, 146.)

87

GUILLAUME D'USSON (1250).

Fascé d'or et d'azur.

Guillaume d'Usson, seigneur d'Usson, sur les limites du Forez et de l'Auvergne, appartenait à une ancienne famille chevaleresque qui était possessionnée aussi à Saint-Romain et à Saint-Marcellin-en-Forez, et qui s'éteignit au xv[e] siècle dans les de la Roue. Une charte d'Acre du mois de mai 1250, nous apprend que Guillaume d'Usson emprunta, avec trois autres chevaliers, la somme de 170 livres tournois de deux marchands génois, pour laquelle Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, se rendit caution.

(Roger, 105.)

88

HUGUES DE LA ROCHETTE (1250).

D'azur, à un rocher à six pointes d'argent sur une mer de sinople surmonté d'un croissant d'or.

M. d'Assier de Valenches, qui a fait une étude particulière de l'histoire de la famille de la Rochette, nous apprend que cette famille qui portait à l'origine le nom de Guigues, était originaire du Dauphiné, et qu'elle vint, à son retour de la Palestine, s'établir en Auvergne dans la seigneurie de la Rochette, près de Saint-Ilpise-sur-Allier (Haute-Loire), dont elle prit le nom. L'un de ses membres, revenu de la croisade, fonda même les chapelles de Saint-Laurent et de Sainte-Anne de Loubarsès, prébendes auxquelles ont nommé longtemps ses successeurs.

Le seul chevalier croisé de cette famille que nous ayons pu

retrouver est Hugues de la Rochette, qui suivit saint Louis à la septième croisade, et dont le nom nous est révélé par une charte d'Acre de l'an 1250.

La maison de la Rochette, qui subsiste encore de nos jours, a donné un chanoine comte à l'église de Lyon, et possédé dans le Forez les terres et seigneuries de Baubigneux, Bonneville, Villedemont et Montgilier.

(Roger, 261. — D'Assier de Valenches, *Noblesse bailliagère*, 87. — *Notice historique et généalogique sur la maison de la Rochette, p.* 10.)

89

RAOUL DE TOURNON (1250).

Parti semé de France et de gueules, au lion d'or.

La présence de Raoul de Tournon, à la septième croisade. nous est révélée par une charte d'Acre de l'année 1250.

(Roger 263.)

90

HUGUES DE VARENNES (1250).

Losangé d'argent et d'azur.

Hugues de Varennes, dont le nom figure dans une charte d'Acre de l'an 1250, appartenait à l'ancienne famille de ce nom, dont un membre, Etienne de Varennes, se rendit déjà à la troisième croisade. (V. n° 43.) Il est à remarquer que le prénom de Hugues était commun dans cette famille. Ainsi nous trouvons notamment Hugues de Varennes, témoin dans divers actes de 1137 à 1186, et Hugues de Varennes, moine de l'Ile-Barbe, en 1250.

(Roger, 261. — Aubret, I, 309, 324. — *Mazures de l'Isle-Barbe,* 617.)

91

GUILLAUME DE BONNEVIE (1250).

D'argent, à trois fasces ondées de gueules, accompagnées en chef de quatre fleurs de lis rangées de même.

Guillaume de Bonnevie, seigneur de Montagnac, dans la châtellenie de Saint-Bonnet-le-Château, en Forez, se trouvait à Acre, en 1250, comme nous l'apprend une charte datée de cette ville.

L'un de ses descendants, Jean de Bonnevie, rendit hommage au comte de Forez, pour sa terre de Montagnac, en 1332.

(Roger, 251. — Noms féodaux. — *Armorial du Lyonnais.*)

92

GIRAUD DE FONTANEZ (1250).

D... au lion de...

Ce chevalier, dont la présence à la septième croisade nous est révélée par une charte de 1250, appartenait sans doute à la famille chevaleresque du même nom, que nous voyons possessionnée au XIIIe siècle dans le Lyonnais, à Saint-André-la-Côte, à Châtelus, à l'Aubépin, à Larajasse, à Saint-Symphorien-le-Château, à Saint-Denis, à Saint-Etienne-de-Coise et à Saint-Romain-en-Jarez.

(Roger, 255. — Huillard-Bréholles, *Invent. des titres de la maison de Bourbon,* n° 1285.)

CHAPITRE IX

HUITIÈME CROISADE (1268-1270).

Même après son retour de la Terre-Sainte, Louis IX n'avait pas quitté la croix et le sort des colonies chrétiennes d'Orient, abandonnées sans défense aux attaques incessantes des Sarrasins, le préoccupait toujours vivement. Enfin, dans un parlement solennel, tenu en 1267, il annonça à ses barons sa résolution de faire une nouvelle croisade. Mais l'enthousiasme pour la guerre sainte s'était éteint ; la plupart se croisèrent plutôt par obéissance que par zèle religieux. Le roi dut même s'engager à payer une solde à plusieurs des chevaliers qui consentirent à le suivre contre les infidèles. Tels furent notamment Guillaume d'Acre et Humbert de Beaujeu-Montpensier (v. nos 75 et 94). De plus, il admit à sa table, pendant tout le cours de l'expédition, 130 chevaliers portant bannière, dont Joinville nous a laissé la liste et qu'il qualifie de *Chevaliers ayant bouche à cour à l'Hostel le Roy*. Parmi eux, nous remarquons Ferry de Vernoilles, Guy de Lévis et Jean de Rochefort (v. nos 73, 97 et 98).

La flotte, qui portait l'armée des croisés, partit d'Aigues-Mortes, le 4 juillet 1270. Mais arrivée dans l'île de Sardaigne, le but de l'expédition fut changé tout à coup et l'on se dirigea vers Tunis. On en connait le triste dénouement. Comme

en Egypte, la peste décima cruellement l'armée chrétienne. Atteint de la contagion, saint Louis succomba le 25 août 1270, et sa mort mit fin à cette expédition, qui fut la dernière des grandes croisades.

93

RENAUD DE FOREZ (1270).

De gueules, au dauphin d'or.

Au mois de mai 1270, Renaud, comte de Forez, se disposant à partir pour la huitième croisade et dans le but de se procurer des ressources pour ce voyage, vendit pour une durée de six années et moyennant la somme de 50 livres viennoises, à Ytier Raybi, prieur de Saint-Rambert-sur-Loire, les châteaux et mandements de la Tour-en-Jarez et de la Fouillouse, avec les rentes, dîmes, cens et droits de toute nature qu'il possédait dans ces châtellenies, de même que ceux qu'il avait à Saint-Rambert, Saint-Just-sur-Loire, Saint-Etienne-de-Furan et Saint-Héand. Au mois de juin de la même année, il fit son testament dans lequel il déclare qu'il le fait dans le dessein de faire le voyage d'outre-mer : *proponens causa peregrinationis iter arripere transmarinum.* Renaud rejoignit ensuite l'armée navale de Charles d'Anjou, roi de Sicile et frère de saint Louis. Mais à son retour dans le Forez, il mourut des suites des fatigues de cette expédition, le 13 novembre 1270.

(La Mure, I, 267, 269, 271, 272. — Aug. Bernard. *Hist. du Forez*, I, 255. — Morel de Voleine et de Charpin. *Archev. de Lyon*, 51.)

94

HUMBERT DE BEAUJEU-MONTPENSIER (1270).

D'or, semé des billettes de sable, au lion de Beaujeu avec son lambel.

Humbert de Beaujeu était fils aîné de Guichard de Beau-

jeu, seigneur de Montpensier. Guichenon et, après lui, La Roche-Lacarelle, ont avancé que ce chevalier avait déjà suivi saint Louis, à la septième croisade, en Egypte. Mais Aubret a fait remarquer, avec raison, que Guichenon avait confondu à tort Humbert de Beaujeu-Montpensier, avec son oncle Humbert V, sire de Beaujeu et connétable de France, mort à Damiette, au mois de mai 1250 (v. n° 71).

Humbert de Beaujeu-Montpensier prit part seulement à la huitième croisade, où il conduisit sous sa bannière quinze chevaliers, pour l'entretien desquels saint Louis lui accorda une somme de 6,000 livres tournois, dont le solde, s'élevant à 1,500 livres tournois, lui fut payé par le comte de Blois, au mois de mai 1271. Humbert fut en grande faveur auprès du roi Philippe-le-Hardi qui lui remit, en 1273, l'épée de connétable, à la mort de Gilles le Brun de Trasignies. La même année, ce prince lui confia le commandement des troupes chargées de la garde de sa personne et de celle du pape Grégoire IX, au Concile de Lyon. En 1275, il fut nommé exécuteur testamentaire de Guy VI, comte de Forez. Humbert de Beaujeu mourut en 1285, ne laissant, de son mariage avec Isabeau de Mello, qu'une fille, Jeanne, qui fut mariée à Jean, deuxième du nom, comte de Dreux et de Braine, grand chambrier de France.

(La Mure, I, 132, — Aubret, I, 522. — *Galeries de Versailles*, I, 453. — *Cabinet historique*, IV, 270. — De Villeneuve-Trans. *Hist. de saint Louis*, III, 327. — Guichenon. *Hist. de Dombes*, I, 210. — De La Roche-Lacarelle. *Hist. du Beaujolais*, I, 94.)

95

HENRI DE BEAUJEU-MONTPENSIER (1270).

D'or, semé de billettes de sable, au lion de Beaujeu avec son lambel.

Henri ou Héric de Beaujeu, chevalier, seigneur d'Her-

ment, maréchal de France, était le second fils de Guichard de Beaujeu, seigneur de Montpensier et frère de Humbert de Beaujeu-Montpensier, qui précède. Il suivit saint Louis à la huitième croisade et mourut, le 2 août 1270, devant Tunis, sans laisser de postérité de son épouse Aldengarde d'Aubusson, fille de Guy, vicomte d'Aubusson.

(Guigue, *Cartulaire de N.-D. de Beaujeu*, 59. — *Galeries de Versailles*, II, 512. — Aubret, I, 522. — Père Anselme, VI, 630. — Roger, 268. — *Annuaire de la Société de l'Hist. de France*, 1845, 136. — *Cabinet historique*, 1863. — La Roche-Lacarelle, *Hist. du Beaujolais*, I, 91. — *Revue du Lyonnais*, 2e série, XXVII, p. 432.)

96

LOUIS DE BEAUJEU-MONTPENSIER (1270).

D'or, semé de billettes de sable, au lion de Beaujeu avec son lambel.

Louis de Beaujeu, chevalier, seigneur de Montferrand, était le troisième fils de Guichard de Beaujeu, seigneur de Montpensier et le frère des deux précédents. Il accompagna saint Louis à Tunis, avec 6 chevaliers et il reçut de ce prince un subside de 2,600 livres tournois avec *bouche à cour à l'Hostel le Roy*. A son retour de la croisade, il épousa Marguerite de Bornes, dame de Château-Meillant, du Broc, de Bellefaye et de Prévarennes, fille de Robert, sire de Bornes et de Blason et d'Isabeau de Mello.

Louis de Beaujeu mourut le 26 septembre 1280, et il fut inhumé dans l'église de Notre-Dame du bourg de Déols en Berry.

(Guigue, *Cartul. de N.-D. de Beaujeu*, I, 59. — Aubret, I, 524. — Guichenon, *Hist. de Dombes*, I, 214. — *Galeries de Versailles*, I, 453. — Roger, 268. — *Annuaire*, 135.)

97

GUY DE LÉVIS (1270).



Guy de Lévis, troisième du nom, seigneur de Mirepoix, et petit-fils de Guy Ier, le fameux maréchal de la foi dans la guerre des Albigeois, accompagna saint Louis à Tunis, en 1270, et figure au nombre des *Chevaliers de l'Hostel le Roy.*

La famille de Lévis était originaire de l'Ile-de-France; mais, à la suite de la guerre des Albigeois, elle se trouva transplantée dans le Languedoc. Plusieurs de ses branches se fixèrent aussi dans le Forez. Guy, troisième du nom, fut même tuteur de Jean Ier, comte de Forez, pendant sa minorité, et c'est de lui qu'est sortie la branche des Lévis-Florensac, seigneurs de Cousan, par alliance avec les Damas, au commencement du xve siècle. Mais les Lévis appartenaient déjà à la noblesse forézienne, dès la fin du xiiie siècle, car leurs armes, qui accompagnent cet article, figurent à la voûte de la salle de la Diana, à Montbrison.

Les Lévis ont possédé dans le Forez, du xive au xviiie siècle, Cousan, Roanne, la Motte, Boisy, la Perrière, Villeneuve, Nervieu, Grénieu, Chalain-le-Comtal, Chalain d'Uzore, Currèze, Châteaumorand, Vougy et Changy.

(Roger, 270, 356. — *Galeries de Versailles,* I, 497. — *Revue forézienne*, IV, 195. — De Persigny, *Mémoire sur les dispositions intérieures de la Diana*, 39.)

98

JEAN DE ROCHEFORT (1270).

D'azur, aux fleurs de lis d'or, au chef d'or chargé d'un lion naissant de gueules.

Jean de Rochefort, seigneur de Rochefort, près de Boën en Forez, fut du nombre des chevaliers qui s'engagèrent sous la bannière royale et faisaient partie de l'*Hostel le Roy*. Il appartenait à une ancienne famille chevaleresque du Forez, qui fournit plusieurs chanoines à l'église de Lyon et possèda encore dans cette province les terres et les seigneuries de Saint-Jean-la-Vestre, Saint-Pierre-la-Noaille, la Curée, Montherboux et Beauvoir (Verrières).

Jean de Rochefort, sans doute le petit-fils du chevalier qui fait l'objet de cet article, vendit, en 1316, la terre de Saint-Georges-en-Cousan à Jean, comte de Forez.

La famille de Rochefort s'est éteinte au XVIe siècle.

(Joinville. — Roger, 271. — La Mure, *Hist. du Forez*, 329. — *Galeries de Versailles*, I, 516. — *Annuaire*, 178. — D'Assier de Valenches, *Noblesse bailliagère*, 85.)



CHAPITRE X

CROISADE CONTRE LES ALBIGEOIS (1209-1229).

La guerre contre les Albigeois a reçu des historiens le nom de Croisade. Et, en effet, ce fut au zèle religieux des Français du Nord que firent appel les pontifes de Rome, pour exterminer l'hérésie qui avait pénétré dans tout le Midi. Les chevaliers de France prirent la croix contre les Albigeois, comme leurs pères l'avaient prise, comme eux-mêmes la prirent contre les Sarrasins de l'Orient. Il ne nous appartient pas de raconter ici cette longue et sanglante guerre. Elle dura vingt ans; commencée en 1209, la croisade contre les Albigeois ne finit qu'en 1229, par le traité de Paris qui assura à Alphonse de Poitiers, frère de saint Louis, par son mariage avec la dernière héritière des comtes de Toulouse, la possession de la moitié du Languedoc et de la Provence et prépara la réunion de ces riches provinces à la couronne.

Un bien petit nombre de chevaliers de nos contrées semble avoir fait partie de la croisade contre les Albigeois. La plupart des historiens ont rangé parmi eux Guy IV, comte de Forez. Mais c'est une erreur, déjà relevée par de La Mure (1). Guy IV ne se rendit point à cette guerre ; il se

(1) De la Mure. *Histoire des ducs de Bourbon*, I, 226.

borna à confier un corps de troupes, levées dans sa province, à Humbert V, sire de Beaujeu, qui alla, au contraire, guerroyer, à deux reprises, dans le Languedoc. (V. n° 71.)

99

ROBERT D'AUVERGNE, ARCHEVÊQUE DE LYON (1209).



Robert d'Auvergne, fils de Robert V, comte d'Auvergne et de Mathilde ou Mahault de Bourgogne, fut doyen d'Autun et évêque de Clermont en 1195. Il remplissait encore ces dernières fonctions quand il se rendit à la croisade contre les Albigeois, en 1209. Il fut élu archevêque de Lyon en 1227, et mourut le 6 janvier 1234.

(Morel de Voleine et de Charpin, *Arch. de Lyon*, 53.)

100

GUICHARD IV, SIRE DE BEAUJEU (1209-1215).

D'or, au lion de sable, brisé d'un lambel de gueules de cinq pièces.

Plusieurs auteurs ont écrit que Guichard IV, sire de Beaujeu, fut envoyé en ambassade à Constantinople, vers l'année 1210, par le pape Innocent III. Mais le fait a paru douteux à nos historiens les mieux informés : Aubret et Guichenon.

Ce qui est bien établi, au contraire, c'est que Guichard IV, fils de Humbert IV, dit le jeune, et d'Agnès de Thiern, comtesse de Montpensier, se rendit, à deux reprises, à la croisade contre les Albigeois ; d'abord, en 1209, sous la conduite de Simon de Montfort, puis, en 1215, à la suite du roi Louis VIII.

Guichard IV accompagna aussi ce prince dans son expédition d'Angleterre, et il mourut au siége de Douvres, en 1216. Son corps fut inhumé dans l'église abbatiale de Cluny, et l'on voit encore dans le musée de cette petite ville, la pierre tumulaire, fort mutilée, qui recouvrait les restes de ce vaillant chevalier.

(Aubret, I, 427-433. — Guichenon, *Hist. de Dombes*, I, 185. — La Roche-Lacarelle, *Hist. du Beaujolais*, I, 82. — A. Penjon, *Cluny. La ville et l'abbaye*, p. 149.)

101

BERTRAND D'ECOTAY (1213).

D'argent, au chef emmanché de trois pointes de sable.

Bertrand d'Ecotay s'était emparé avec son frère Jarenton du droit de patronage sur l'église de Saint-Just-en-Jarez (1), qu'ils détenaient, dit une charte, *au péril de leur âme.* Enfin, le premier, touché de repentir, voulant prendre la croix contre les Albigeois, abandonna, entre les mains de l'archevêque Renaud, sa part du droit de patronage sur cette église, au profit du monastère de Saint-Thomas-la-Garde, en Forez, et son exemple fut suivi par son frère Jarenton, qui fit aussi

(1) Saint-Just-Malmont, suivant M. Gras. Nous croyons plutôt qu'il s'agit de Saint-Just-sur-Doizieu qui était situé dans le Jarez, tandis que Saint-Just-Malmont était compris dans les limites du Velay.

abandon de sa part, à titre d'aumône, aux religieuses du même monastère.

(La Mure, *Histoire du diocèse de Lyon*, 322. — Gras, *Obituaire de Saint-Thomas-en-Forez*, 58. — *Mazures de l'Isle Barbe*, 298.)

102

ETIENNE ARNAUD (1222).

Avant de se rendre à la Croisade contre les Albigeois, Etienne Arnaud fit donation à l'abbaye de la *Bénissons-Dieu* de divers fonds de terre qu'il possédait à Renaison. Cette donation fut confirmée par Guy IV, comte de Forez, en 1222.

La famille chevaleresque à laquelle appartenait Etienne Arnaud, posséda en Forez les fiefs de Montarcher et de Chabannes (Estivareilles), et diverses terres à Saint-Haon et à Renaison. Vers la même époque, cette famille était aussi possessionnée à Courzieux, en Lyonnais. Ainsi, en 1229, Hugues Arnaud, chevalier, prit en fief de Bernard de Chambon, commandeur de Chazelles, un curtil et une tuilerie, situés audit lieu de Courzieux.

(La Mure, I, 213. — Steyert, *Armorial du Lyonnais*. — Archives du Rhône, *Registres de Malte*, t. V, fol. 182.)



CHAPITRE XI

EXPÉDITIONS POSTÉRIEURES AUX CROISADES.

Après la malheureuse expédition de Tunis, les papes essayèrent vainement, à plusieurs reprises, de prêcher une nouvelle croisade contre les Infidèles. L'enthousiasme religieux des siècles passés n'existait plus. A peine vit-on, à de longs intervalles, des troupes de quelques centaines de chevaliers accourir en Orient aux cris de détresse des colonies chrétiennes de la Terre-Sainte. La Croisade, décrétée en 1274, au Concile de Lyon, n'aboutit qu'à l'envoi de trop faibles secours, qui ne purent que retarder la victoire complète des musulmans. Vingt années s'écoulèrent ainsi, pendant lesquelles les villes de la Palestine ne furent défendues que par les chevaliers du Temple et de Saint-Jean-de-Jérusalem, trop souvent divisés entre eux, et quelques guerriers que la passion des Croisades entraînait encore sur les traces glorieuses de leurs ancêtres. Ce fut ainsi que les colonies chrétiennes d'Orient succombèrent successivement sous les attaques répétées des ennemis de la Croix. Ptolémaïs succomba la dernière en 1291, et désormais la guerre sainte se borna à quelques expéditions contre les Turcs, jusqu'au jour où la dernière armée des chevaliers chrétiens alla mourir glorieu-

sement, après des prodiges inutiles de bravoure, sous les murs de Nicopolis (1396).

103

GUILLAUME DE BEAUJEU (1253-1291).

GRAND-MAITRE DE L'ORDRE DES TEMPLIERS

D'or, semé de billettes de sable au lion de Beaujeu, avec son lambel.

Guillaume de Beaujeu, quatrième fils de Guichard de Beaujeu, seigneur de Montpensier, fut reçu chevalier du Temple en 1253. Il était commandeur de la Pouille, quand il fut élu grand-maître, le 13 mai 1273. Deux chevaliers, Guillaume de Pousson, qui avait rempli les fonctions de grand-maître, après la mort du titulaire, et Bertrand de Fox, furent chargés d'aller lui annoncer son élection. Mais Guillaume de Beaujeu ne se rendit en Palestine que le 29 septembre 1274, après avoir assisté au Concile de Lyon. A ce moment la ville d'Acre était presque l'unique place forte qui demeurât aux chrétiens de la Terre-Sainte. En 1291, le sultan d'Egypte vint assiéger cette ville et Guillaume de Beaujeu réussit, par ses talents militaires et l'ascendant de son caractère, à réunir sous son commandement les derniers défenseurs de la cause chrétienne. Il justifia cet honneur par sa bravoure et la mort glorieuse qu'il trouva à la défense de cette ville, le 18 mai 1291.

(Guigue, *Cartul. de Beaujeu*, 59. — Bernard le Trésorier, 549 et suiv. — Aubret, I, 522. — Guichenon, *Hist. de Dombes*, I, 210. — *Galeries de Versailles*, I, 454, t. II, 460.— Roger, 268. — *Annuaire*, 136. — La Roche-Lacarelle. *Hist. du Beaujolais*, I, 93.)

104

GUILLAUME DE ROUSSILLON (1275-1277).



Guillaume de Roussillon, deuxième du nom, seigneur de Roussillon et Annonay, possédait dans le Lyonnais les seigneuries de Riverie, Dargoire et Châteauneuf. Il testa, le 11 août 1275, au moment de partir pour la Terre-Sainte, où Philippe le Hardi l'envoyait secourir les chrétiens d'outremer, à la tête de cent hommes à cheval et de trois cents sergents à pied, auxquels se joignirent plusieurs chevaliers dauphinois. Arrivé à Ptolémaïs, au mois d'octobre de la même année, il prit le commandement général des troupes chrétiennes, et donna, dans maintes occasions, des preuves de son habileté et de sa valeur. Mais ce n'était pas avec d'aussi faibles forces que l'on pouvait rétablir les affaires des chrétiens. Le vaillant chevalier eut, du moins, la gloire de maintenir la situation et d'inspirer aux Infidèles une terreur que justifiait sa bravoure. Il mourut en Palestine, à la fin de l'année 1277, en emportant les regrets de toute l'armée des croisés. Quelques années après sa mort, son épouse, Béatrix de la Tour, fonda, près de Rive-de-Gier, la Chartreuse de Sainte-Croix, en Jarez (1280.)

Les Roussillon ont donné deux abbés à Savigny, un moine à l'Ile-Barbe, un archevêque et plusieurs chanoines à l'Eglise de Lyon. Deux branches de cette famille se sont établies dans nos provinces : 1° celle de Roussillon-Annonay,

qui a possédé Riverie, Dargoire, Châteauneuf et l'Aubépin dans le Lyonnais, et les terres de Miribel et de Nervieu dans le Forez, et 2° celle de Veauche, qui reçut, en 1315, du comte de Forez, la terre de ce nom qu'elle posséda pendant de longues années.

(Bernard le Trésorier, 599. — Chorier, *Hist. du Dauphiné*, 155. — Huillard Bréholles, *Invent. des titres des ducs de Bourbon*, nos 613 et 640.— Roger, 158, 262.— A. Vachez, *La Baronnie de Riverie*, p. 35. — V. *Pièces justificatives*, n° 6.)

105

NICOLAS DE LORGUE (1278).

20e GRAND-MAITRE DE L'ORDRE DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM.

De gueules, au chevron d'or accompagné de trois étoiles du même.

Nicolas de Lorgue fut élu grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem après la mort de Hugues de Revel (1278). « C'était, dit Vertot, un religieux d'un caractère doux et insinuant. » Il fit tous ses efforts pour apaiser les divisions qui existaient entre son ordre et celui des Templiers. Après la prise de Margat (27 mai 1285), il vint en Europe pour solliciter des secours en faveur des chrétiens d'Orient. Mais il ne put ramener que quelques troupes levées à la hâte, et qui ne firent qu'augmenter la discorde qui régnait dans l'armée chrétienne. Il mourut, peu de temps après son retour en Terre-Sainte, en 1289, et fut remplacé par Jean de Villiers.

La famille de Lorgue, originaire du lieu de Lorgue, à Pinay, en Forez, a donné deux chanoines à l'Eglise de Lyon: Girard de Lorgue en 1287, et Jean de Lorgue, qui testa en 1344. Le château de l'Aubépin en Forez lui appartenait au

XIIIe siècle. Elle a été aussi possessionnée à Néronde, Bussières, Saint-Just-la-Pendue, Vendrange et Saint-André, dans la même province, et dans le Lyonnais, à Chazay, à Chasselay, à Lissieu et à Lozanne.

(*Galeries de Versailles*, II, 462.— *Annuaire*, 163. — Morel de Voleine et de Charpin, *Archev. de Lyon*, 234. — *Grand Cartulaire d'Ainay*, fol. 33, fonds Coste, n° 2564.)

106

ANTOINE DE ROSSET (1315).

D'azur, à une fasce de gueules chargée de trois molettes de gueules, et accompagnée de trois rossets d'argent.

Antoine de Rosset, chevalier, seigneur de Toiry, se trouvait, en 1315, prisonnier entre les mains des Turcs et Jeannette d'Amanzé, son épouse, emprunta 2,800 florins d'un bourgeois de Villefranche pour payer sa rançon.

Quelques auteurs ont cru cette famille originaire de la Picardie. Mais Le Laboureur a rejeté cette opinion avec raison. Car elle existait déjà dans nos pays, dès le milieu du XIIe siècle, où nous voyons apparaître Girin de Rosset, comme témoin dans une charte de 1134. Quoi qu'il en soit, elle était possessionnée, dès le commencement du XIVe siècle, dans le Beaujolais, où elle forma plusieurs branches.

Les Rosset ont fourni un religieux à l'abbaye de l'Ile-Barbe, Philibert Rosset (1500), et possédé dans le Beaujolais Bully, Porteboeuf, aujourd'hui Montgré (Gleizé), la Chartonière (Ouilly), Arbain (Arnas) et, dans la Dombes, Chaneins et Amareins. Cette famille existait encore à la fin du XVIIe siècle.

(*Mazures de l'Isle-Barbe*, 521. — Aubret, I, 301. — *Cartul. de Savigny*, ch. 938.)

107

EDOUARD Ier, SIRE DE BEAUJEU (1344).

D'or, au lion de sable, brisé d'un lambel de gueules de cinq pièces.

Edouard Ier, sire de Beaujeu, fils de Guichard VI, dit le Grand, et de Marie de Châtillon, fut un guerrier intrépide que l'on retrouve sur tous les champs de bataille. En 1332, il fait, à l'âge de seize ans, ses premières armes sous le comte d'Eu. En 1339, il suit le roi Philippe de Valois dans la guerre de Flandre. En 1340, il se distingue par la défense de Mortagne, sur l'Escaut. En 1344, le pape Clément VI ayant fait prêcher une croisade contre les infidèles, une armée navale fut levée par les princes chrétiens. Sa Sainteté équipa quatre galères, les Vénitiens cinq, le roi de Chypre quatre et les chevaliers de Rhodes six. Edouard de Beaujeu fut chargé du commandement des quatre galères armées par le roi de Chypre. Les croisés s'emparèrent d'abord de la ville de Smyrne ; mais bientôt ils furent assiégés par des forces supérieures et complètement défaits sous les murs de cette ville, le 17 janvier 1345, Edouard ramena en France les débris des troupes chrétiennes, et nous le voyons, en 1346, combattre vaillamment à la bataille de Crécy. L'année suivante, il fut nommé maréchal de France. Il mourut glorieusement, à l'âge seulement de trente-cinq ans, dans un combat livré contre les Anglais, près d'Ardres, en Picardie, le 3 mai 1351. Son corps fut inhumé dans l'église de Belleville en Beaujolais.

(Aubret, II, 253, 255. — Guichenon, *Hist. de Dombes*, I, 237. — Guigue, *Cartul. de N.-D. de Beaujeu*, 64.)

108

LOUIS II DE BOURBON, COMTE DE FOREZ (1390-1391).

Semé de France, à une bande de gueules brochant.

Louis II, duc de Bourbon, surnommé le Bon, comte de Forez, fut chargé du commandement de l'armée chrétienne que Charles VI envoya, en 1390, contre les Sarrasins de Tunis, sur les instances du doge de Gênes. Cette armée comptait dans ses rangs les plus grands seigneurs de France. Cinq cents chevaliers du Bourbonnais et du Forez suivirent aussi ce prince dans cette expédition. Carthage, assiégée pendant neuf mois, ne put être prise par l'armée chrétienne ; mais une victoire remportée dans une bataille rangée et divers succès obtenus dans plusieurs rencontres avec les Sarrasins, permirent d'obtenir un traité avantageux, qui rendit à la liberté tous les captifs chrétiens qui étaient retenus en esclavage à Tunis.

Louis II de Bourbon revint dans ses Etats au commencement de l'année suivante ; car, le 27 mars 1391, il fut célébré, dans l'église de Notre-Dame de Montbrison, deux messes en actions de grâce de l'heureux retour de ce prince. Mais plusieurs des chevaliers de nos provinces, qui l'avaient accompagné en Afrique, périrent dans les divers combats livrés aux infidèles.

(Aubret, II, 398.—De La Mure, II, 78 et suiv. —D'Orronville, *Histoire de la vie, faits héroïques et voyages du très-valeureux prince Louis II, duc de Bourbon*, 275 et suiv. — *Chronique de la maison de Beaujeu*, publiée par M. Guigue dans la *Revue du Lyonnais*, 2e série, VIII, 293.)

109

GUICHARD DE BEAUJEU (1390).

D'or, au lion de sable chargé d'un lambel de cinq pendants de gueules.

Guichard de Beaujeu, seigneur de Joux, de Belleville et de Saint-Bonnet, fils de Robert de Beaujeu, seigneur de Joux-sur-Tarare, suivit Louis II, duc de Bourbon, et comte de Forez, dans son expédition contre les Sarrasins de Tunis. Il y mourut, le 6 septembre 1390, sans avoir contracté mariage. « Et fut le corps dudit seigneur Guichard mis en « sépulture audit lieu dAffrieque, prez du rivage de la mer. « Son cœur fut apporte à Belleville où il fut ensepveli et mis « avec les aultres, ses prédécesseurs, par un sien escuyer « nomme Brusolin. »

(*Chronique de la maison de Beaujeu,* dans la *Revue du Lyonnais*, 2e série, VIII, 294.—Aubret, II, 376.—Guichenon, *Hist. de Dombes*, I, 258.)

110

HUGUES DE CHATEAUMORAND (1390-1391).

De gueules, à trois lions d'argent armés, lampassés et couronnés d'or.

Hugues de Châteaumorand, seigneur de Châteaumorand en Forez, accompagna aussi Louis II de Bourbon en Afrique, avec ses deux fils, Jean et Guichard, qui suivent. A son retour, la galère qui le portait fit naufrage au port de Trapani, en Sicile ; mais ce chevalier échappa heureusement à la mort.

Hugues de Châteaumorand appartenait à une branche de

la famille de Châtelus : « Le bon preud'homme Chastelluz, « le sire de Chastelmorant — dit la chronique d'Orronville — « qui oncques en sa vie ne feit voyage, sinon à ses despens. » Ce vaillant chevalier prit aussi une part active à toutes les les guerres que nos rois soutinrent soit contre les Anglais, soit contre les Flamands.

(D'Orronville, *Hist. de la vie... du très-valeureux prince Louis II, duc de Bourbon*, 289, 319. — La Mure, II, 79. — *Mazures de l'Isle-Barbe*, 378.)

111

JEAN DE CHATEAUMORAND (1390-1391).

De gueules, à trois lions d'argent armés, lampassés et couronnés d'or.

Jean de Châteaumorand, chevalier, fils de Hugues de Châteaumorand, fut, comme son père, l'un des plus vaillants soutiens de la cause de nos rois dans leurs guerres contre les Anglais. On le voit tour à tour guerroyer dans le Gévaudan, sous les ordres de Duguesclin, et dans le Bourbonnais, en Flandre et en Espagne, sous la bannière du duc Louis II de Bourbon, son suzerain.

En 1390, il accompagna encore ce prince avec son père et son frère Guichard, qui suit, dans son expédition d'Afrique. d'où il revint sain et sauf.

(D'Orronville, 289 et s. — La Mure, II, 68 et s.)

112

GUICHARD DE CHATEAUMORAND (1390-1391).

De gueules, à trois lions d'argent armés, lampassés et couronnés d'or.

Guichard de Châteaumorand, chevalier, frère du précédent,

fit aussi partie de l'expédition contre le bey de Tunis. Mais, à son retour, il mourut à Gênes, en 1391.

(D'Orronville, 289 et 324.)

113

GUILLAUME D'AUGEROLLES (1390-1391).

D'or, au chef de gueules, chargé d'un lion issant d'or.

Guillaume d'Augerolles, chevalier, dit du Vernet, fils de Plotard du Vernet, avait hérité, en 1385, de son cousin Guillaume d'Augerolles, second du nom, mort sans enfants, de la seigneurie de Saint-Polgue, à la charge de porter le nom et les armes d'Augerolles.

Ce fut ainsi, qu'en 1389, il rendit hommage pour cette seigneurie, à Louis II de Bourbon, comte de Forez. L'année suivante, il suivit ce prince dans son expédition d'Afrique.

La famille d'Augerolles avait emprunté son nom au fief d'Augerolles, situé à Saint-Romain d'Urfé. Elle posséda dans le Forez, outre la seigneurie de Saint Polgue, celles de Contenson, les Farges, Cornillon en Roannais, Comières, Montarboux et Roche-la-Molière. Une branche fut en possession, au XIVe siècle, de la terre d'Yvours en Lyonnais.

(D'Orronville, 290. — La Mure, II, 77 et 79. — *Mazures de l'Isle-Barbe*, 223.)

114

JEAN DE THÉLIS (1390-1391).



Jean de Thélis, troisième du nom, chevalier, seigneur de

l'Espinasse en Forez, accompagna, en 1390, Louis II de Bourbon en Afrique. Au retour de cette expédition, il épousa, le 12 novembre 1393, Agnès Verd, fille de Ponson Verd, chevalier, seigneur de Valprivas, qui apporta la seigneurie de Valprivas dans la famille de Thélis.

. Les Thélis avaient emprunté leur nom à l'ancien fief de Thélis, situé près de Lay en Beaujolais. Ils ont possédé dans le Forez un grand nombre de seigneuries et notamment Cornillon, Combres, l'Espinasse, Valprivas, Châtel, Cleppé et la Celle; dans le Beaujolais les Forges (Fourneaux), la Verpillière (Lay), Peisselay et le Sou, et dans le Lyonnais la seigneurie de Charnay.

Les Thélis avaient adopté les armes des seigneurs de l'Espinasse, en succédant par mariage à la possession de la terre de ce nom.

(D'Orronville, 289. — *Mazures de l'Isle-Barbe*, 585. — De Persigny, *Mémoire sur les dispositions intérieures de la Diana*, p. 50.)

115

GUY DE SAINT-PRIEST (1390-1391).

Echiqueté d'azur et d'or de neuf pièces.

Guy de Saint-Priest, chevalier, fils aîné de Briand de Saint-Priest, seigneur de Saint-Priest et de Saint-Chamond, avait hérité de son père de la baronnie de Saint-Priest. Après avoir accompagné Louis II, duc de Bourbon, dans diverses expéditions contre les Anglais, ce chevalier suivit encore ce prince en Afrique, en 1390. Dans cette dernière expédition, le seigneur de Saint-Priest paraît avoir joué un rôle assez important, et ce fut notamment sur son avis que les chefs de l'armée chrétienne se décidèrent à traiter avec le bey de Tunis.

(D'Orronville, 289, 314. — La Mure, II, 79. — *Mazures de l'Isle-Barbe*, 378.)

116

TACHON DE GLÈNE (1390).

Tachon de Glène (ou de Glenier) n'était encore qu'écuyer, lorsqu'il fut investi, le 29 septembre 1384, des fonctions de capitaine châtelain du château et châtellenie de Virignieu en Forez, par Louis II, duc de Bourbon et comte de Forez.

Plus tard il fut même élevé à la dignité de bailli du Bourbonnais et il portait ce titre, quand nous le voyons guerroyer dans diverses expéditions que ce prince commanda contre les Anglais, qui dévastaient les provinces du centre de la France. Enfin, en 1390, Tachon de Glène figure encore au nombre des chevaliers qui accompagnèrent le duc de Bourbon en Afrique.

(D'Orronville, 170, 290. — La Mure, II, 69, 79.)

117

GUICHARD LE BRUN (1390-1391).

Coupé d'argent et d'azur, à une croix ancrée d'argent sur l'azur et de gueules sur l'argent.

Guichard le Brun, chevalier, avait aussi combattu contre les Anglais sous la bannière du duc Louis II de Bourbon, quand il accompagna ce prince dans son expédition de Tunis, en 1390. Ce fut sans doute en récompense de ses services qu'il fut pourvu des fonctions de châtelain de Néronde, qu'il remplit jusqu'en 1399, époque où il fut remplacé par Humbert de Salemard.

(D'Orronville, 178, 290. — La Mure, II, 86.)

118

PIERRE MITTE (1390-1391).

D'argent, au sautoir de gueules, à la bordure de sable, chargée de huit fleurs de lis d'or.

Pierre Mitte, deuxième du nom, seigneur de Chevrières, de Viricelles et de Grézieu, était fils de Guillaume Mitte, seigneur de Chevrières, et de Catherine Mauvoisin. Il suivit aussi en Afrique Louis II, duc de Bourbon, et il mourut dans cette expédition en 1391.

A la fin du XVIe siècle, les descendants de ce chevalier devinrent seigneurs de Saint-Chamond, par suite du mariage de Christophe Mitte de Chevrières, avec Gabrielle, fille unique de Christophe de Saint-Chamond.

(Ennemond Richard, *Recherches historiques sur la ville de Saint-Chamond*, 87.)

119

GUILLAUME MITTE (1390-1391).

D'argent, au sautoir de gueules, à la bordure de sable, chargée de huit fleurs de lis d'or.

Guillaume Mitte, chevalier, frère du précédent, mourut aussi dans la même expédition, en 1391.

(*Ibidem.*)

CONCLUSION.

La sanglante bataille de Nicopolis où tant de vaillants soldats chrétiens trouvèrent la captivité ou la mort, fut le dernier effort de l'ancienne chevalerie contre le mahométisme (1396). Mais nos pays ne semblent avoir fourni aucun combattant à cette désastreuse expédition. Ici s'arrête donc la liste glorieuse des chevaliers de nos trois provinces aux croisades.

Plusieurs s'étonneront peut-être que cette liste soit aussi nombreuse. Mais tous ceux auxquels notre histoire locale est familière, seront surpris, au contraire, d'y rechercher vainement les noms de nos familles chevaleresques les plus illustres : les Lavieu, les Marchampt, les d'Urfé (1), les Arrici, les sires de Montagny, d'Oingt et de Jarez et plusieurs autres, dont le nom apparaît à chaque page de nos annales au moyen-âge.

C'est dire, comme nous l'avons reconnu nous-même, au commencement de ce travail, combien cette liste est incomplète. Mais, si incomplète qu'elle soit, nous la publions au moins comme un cadre, que l'étude des documents inédits de nos archives permettra de remplir chaque jour.

Nous la publions aussi avec l'espoir que, dans chaque province, il se trouvera quelque historien désireux de faire revivre les souvenirs glorieux de nos guerriers d'outre-mer, et de revendiquer ainsi pour chacune de nos anciennes familles

---

(1) Une ancienne tradition, reproduite par André Duchesne, fait figurer, il est vrai, au siége d'Antioche, en 1098, un Wlphe, dit le *Robuste*, qui serait l'un des premiers auteurs connus de l'illustre maison d'Urfé. Mais ce n'est là qu'un souvenir légendaire, qu'il est permis seulement de rappeler, sans pouvoir l'élever à la hauteur d'un fait historique. (A. Duchesne, *Hist. des rois, ducs et comtes de Bourgogne*, chap. 34. — Aug. Bernard, *Les d'Urfé*, p. 12. — *Origine de la maison d'Urfé*, p. 2. — Norbert Bonafous, *Etudes sur l'Astrée et Honoré d'Urfé*, p. 2.)

chevaleresques, la part d'honneur qui lui revient dans cette grande épopée du moyen-âge (1).

Faire revivre ces souvenirs, ce n'est point, en effet, rappeler seulement une gloire vaine et lointaine. Non, si l'Asie, reconquise sur les Sarrasins, ne demeura que passagèrement aux mains des chrétiens, n'oublions pas que l'invasion musulmane s'arrêta le jour où les soldats de Godefroy de Bouillon et de Raymond de Saint-Gilles mirent le pied sur la terre sainte de la Palestine. N'oublions pas aussi, que si la France a gardé, jusqu'à nos jours, quelque prépondérance sur les affaires de l'Orient, elle l'a due surtout au souvenir de la bravoure et des exploits éclatants des obscurs soldats des croisades. C'est à ce souvenir qu'il faut rapporter aussi la sympathie qu'éveille toujours dans ces contrées le nom de la France, et dont tous nos voyageurs ont été frappés.

Ecoutons, d'ailleurs, ce qu'a écrit à ce sujet un éloquent historien :

« De tant d'efforts, de tant de conquêtes, de ces batailles innombrables, de cette épopée, la plus merveilleuse de l'histoire, où les passions les plus nobles enfantèrent les actes les plus héroïques, il ne reste rien que des souvenirs, mais des souvenirs qui dureront autant que le nom de la France, et que nous devons précieusement conserver, nous surtout, enfants d'une génération qui a laissé ses ossements sur tous les champs de l'Europe, pour y semer quelques idées et ne recueillir que de la gloire. Non, tant de sang et de dévouement n'ont pas été dépensés sans fruit pour notre pays, pour sa grandeur, pour son avenir. Le patrimoine d'une nation (et qui le sait mieux que nous ?) ne se compose pas seulement de villes conquises, de provinces réunies, territoire matériel dont les limites varient avec les victoires et les défaites : il se

---

(1) M. le baron de Rostaing, conservateur de la Diana à Montbrison, est entré le premier dans cette voie, en publiant, en 1872, dans la *Revue du Lyonnais*, la liste des familles des croisades du département de l'Ain.

compose encore de sa gloire, de ses grandes actions, de ses bienfaits, de la reconnaissance et de la sympathie des peuples, des souvenirs laissés par elle dans toutes les contrées où sa domination a passé; territoire moral qui est indépendant des caprices de la fortune et que la France peut surtout revendiquer en Orient. Là, depuis les croisades, tout est encore français, dans ces lieux abreuvés du sang de nos pères : mers, villes, montagnes, ruines, jusqu'aux sables du désert, sont pleins des traditions de notre gloire. Partout où un pan de muraille, un débris de monument peut se faire jour à travers les ronces de la solitude, on y voit des armoiries, un nom, quelque chose de la France. Les habitants eux-mêmes disent que cette terre est française, qu'elle sera un jour reconquise par nos armes. Quand viendront-ils? demandent les chrétiens avec espoir. Quand viendront-ils? répètent avec terreur les Musulmans. « *Frangi* », dit un voyageur, c'est tout ce qu'ils peuvent concevoir de plus invincible, de plus puissant ; ce nom équivaut pour eux à celui du génie de la guerre, de démon victorieux, d'esprit terrible qui mugit comme la tempête et emporte tout avec elle (1). »

Ce n'est donc point par un vain esprit de curiosité que nous nous sommes efforcé de faire revivre les noms des chevaliers de nos provinces, qui ont pris une part active à ces grandes guerres religieuses d'outre-mer. Un sentiment plus patriotique nous a dirigé dans ces recherches. Car c'est surtout au moment où la France, vaincue et humiliée, a besoin de recouvrer toute son influence dans l'éternelle question d'Orient, qu'il est opportun de rappeler les causes de son ancienne prépondérance et de rendre à chacun de ses enfants la justice qui lui est due.

---

(1) Théoph. Lavallée, *Des relations de la France avec l'Orient*.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

N° 1

Généalogie de la famille de Faverges.

I. — Genis de Faverges suivit avec Geoffroy, baron de Miolans, Amé, troisième du nom, comte de Savoie, au voyage de la Terre-Sainte, en 1147 ; il fut père d'Ainard de Faverges qui suit.

II. — Ainard de Faverges fut caution, avec Aimard de Vallin, du traité qu'Albert, seigneur de la Tour-du-Pin, fit avec Ainarde, veuve d'Aimard de Bressieu, le deux des calendes de décembre de l'an 1198. Il eut pour fils Rodolphe de Faverges, qui suit.

III. — Rodolphe de Faverges, seigneur du Breuil, fut l'une des cautions du traité fait à Lyon entre Thomas, I du nom, comte de Savoie, et Etienne, sire de Thoire et de Villars, la veille de saint Thomas de l'an 1224 ; il eut pour fils Michel de Faverges, qui suit.

IV. — Michel de Faverges, seigneur du Breuil, vivait ès-années 1250, 1260 et 1270. Femme : Antoinette de Chaponay, morte en 1272 et enterrée à Notre-Dame-de-Fourvières, à Lyon, dont :

V. — Soffrey de Faverges, premier du nom, seigneur du Breuil, fut présent à l'hommage de la souveraineté de Lyon,

rendu au roi Philippe le Bel, par le Chapitre de cette église, le mardi après la fête de saint Luc, de l'an 1311 ; il eut pour fils :

VI. — Soffrey de Faverges, deuxième du nom, seigneur du Breuil, père de

VII. — Soffrey de Faverges, troisième du nom, seigneur du Breuil. Ses enfants furent :

1° Soffrey de Faverges, quatrième du nom, seigneur du Breuil, qui suit ;

2° Ainard de Faverges testa, l'an 1421, sans alliance, et fut enterré à Savigny ;

3° Philippe de Faverges, moine de l'abbaye de Savigny, prieur et seigneur haut justicier de Courzieu, fut, depuis, moine-infirmier de l'Ile-Barbe, près de Lyon ;

4° Isabelle de Faverges, femme d'Etienne de Fanérieux, damoiseau, de Meximieux, en Lyonnais.

VIII. — Soffrey de Faverges, quatrième du nom, seigneur du Breuil, fut institué héritier universel de noble Aimon de Varennes, seigneur de Cendars, par son testament du mercredi avant la fête de sainte Madeleine, de l'an 1419. — Femme : Artaude de Tholigny, fille de Philippe de Tholigny, chevalier, seigneur de Saint-Marcel-de-Felines, en Forez, fut mariée par contrat du 13 novembre 1421 et dotée de 1,000 francs d'or ; elle testa le 20 janvier 1461.— Enfants :

1° Louis, qui continua la postérité ;

2° Antoine ;

3° Guillaume ;

4° Marguerite, épouse de Hugues de Vaurion.

La suite de la généalogie comme dans les *Mazures de l'Isle-Barbe*, p. 316.

(Manuscrits de la Bibliothèque de la ville de Lyon, n° 888.)

N° 2

Garantie donnée à deux marchands génois par Hugues de Talaru en faveur de ses deux écuyers, Geoffroy de Chameyré et Guichard Charpin. — (Juillet 1191.) (1)

A tous ceux qui ces lettres verront, moi, Hugues de Talaru, chevalier, je fais savoir que comme très-chers écuyers, Geoffroy de Chameyré (*Gaufridus de Chamayraco*) et Guichard Charpin (*Guichardus Charpini*) ont emprunté d'Opecin Oxili et d'Augustin de Pareto, marchands génois, deux cents livres tournois, qu'ils ont promis de rendre auxdits marchands à certains termes plus amplement fixés dans leurs lettres propres ; moi, Hugues de Talaru, je me suis constitué plége et débiteur sur ma foi pour lesdites deux cents livres prêtées auxdits écuyers, de telle façon que, si lesdits Geoffroy et Guichard ne payaient pas ladite somme aux termes fixés, je serais tenu de la payer par l'obligation de ma foi engagée. Et comme gage de ce faire, j'oblige auxdits marchands tous mes biens ; et pour que ce soit ferme

(1) Nous donnons ici la traduction de ce document comme un spécimen des nombreux engagements contractés par les chevaliers croisés envers des marchands italiens, qui s'étaient faits les banquiers des croisades. Ces titres, qui se composent de billets à ordre, de mandats, de lettres de garantie et de lettres de circulation, nous ont conservé la plupart des noms de nos vaillants soldats des guerres d'outre-mer. Aussi, quand on voulut orner, des blasons de nos anciennes familles chevaleresques, les salles des Croisades du palais de Versailles, dut-on recourir aux nombreux documents de cette nature que possèdent les Archives de la ville de Gênes. Mais, indépendamment de ces sources étrangères, le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale possède un recueil important de titres originaux et de copies de titres renfermant des engagements souscrits, pour la plupart, par des chevaliers qui suivirent saint Louis à la septième croisade, en 1248. (*Bibliothèque nationale*, n° 17,803 du fonds latin. — V. aussi, dans le *Journal officiel* des 11 juin et 4 juillet 1875, l'intéressant article de M. Henri Lavoix sur les *Banquiers aux Croisades*.)

chose, j'ai fait sceller les présentes lettres de mon sceau.

Fait au camp, devant Acre, l'an du Seigneur 1191, au mois de juillet. *(Actum in castris, juxta Accon, anno Domini M° C° XCI, mense julii.)*

(Roger. *La Noblesse de France aux Croisades*, p. 124. — Traduction d'après le titre original conservé aux Archives du château de Feugerolles.)

N° 2 *(bis)*.

Premiers degrés de la généalogie de la famille Charpin.

Dans l'article consacré à Guichard Charpin (n° 52), nous disions que la filiation suivie de cette famille remontait à 1383. Mais, de nouveaux documents, qui nous ont été signalés récemment, nous permettent de donner ici les premiers degrés de cette généalogie, qui remonte, au contraire, au milieu du XIIIe siècle.

Premier degré. — Etienne Charpin fut père de

1° Jean, qui suit;

2° Barthélemy, chapelain perpétuel de l'église de Lyon, qui testa, étant très-âgé, le 5 octobre 1360. Dans son testament, il fait des legs à Huguette, sa sœur, qui suit, à Etienne Charpin, son neveu, à Alise, sœur dudit Etienne, à Jeanne de Riverie, fille d'Etienne de Riverie et d'Etiennette Charpin, nièce du testateur. Il nomme pour héritier universel son neveu Barthélemy Charpin, fils de feu Jean Charpin, son frère (1).

3° Huguette Charpin.

---

(1) *Testamenta pro ecclesiâ Lugdunensi.* Mss. de la Bibliothèque de Lyon, n° 1263.

Deuxième degré. — Jean Charpin fit, en 1308, promesse d'aveu à Robert, comte d'Auvergne, pour ce qu'il possédait à Pont-du-Château (1). Il fut père de :

1° Barthélemy, qui suit :

2° Etienne, notaire, juge de Saint-Symphorien-le-Château pour les seigneurs, vivait encore en 1415 (2).

3° Alise Charpin.

4° Etiennette, mariée à Etienne de Riverie, dont elle eut une fille nommée Jeanne.

Troisième degré. — Barthélemy Charpin, notaire royal à Saint-Symphorien-le-Château. Par devant lui fut passée, le 27 octobre 1334, « une lectre contenant la souffrance don« née par l'archevesque de Lyon au conte de Forestz, de lui « faire l'hommage à lui deu pour raison des terres de Foge« rolles, moictié de Grangent, le chastel de Sainct-Priet, « Sainct-Hayan (Saint-Héan), Chambéon, Poncin, Villedieu « et Nervieu, suivant le contenu ès-permutations jà pièça « faictes entre lesd. seigneurs » (3). Le 22 novembre 1374, il fut l'un des témoins qui figurent dans un acte d'information secrète faite par Girard *Magistri*, jurisconsulte, clerc du roi, juge-mage des appels et du ressort de Lyon, au sujet des plaintes faites par le doyen et Chapitre de Lyon, sur ce que Florimond de Tholon, damoiseau, châtelain royal de Saint-Symphorien, et ses complices, avaient commis plusieurs actes à Saint-Symphorien dans l'exercice de leurs fonctions (4). Barthélemy Charpin était déjà décédé, le 3 août 1383, car, à cette date, Etienne Charpin, en qualité de procureur fondé de Marguerite, veuve de Barthélemy Charpin, et tutrice de Jean, Simon et Pierre, leurs enfants,

---

(1) Titre des Archives du château de Feugerolles.
(2) Manuscrits de Cochard à la Biblioth. de la Diana.
(3) Aug. Chaverondier. Inventaire des titres du comté de Forez, nos 882 et 885.
(4) Manuscrits de Cochard à la Biblioth. de la Diana.

fait hommage au Chapitre de Lyon des cens, rentes et possessions de son défunt mari, sis à Saint-Symphorien et mandement et des acquisitions faites du seigneur de Chamousset et des siens (1). Barthélemy Charpin fut père de :

1° Simon, qui suit;

2° Pierre Charpin, docteur en décrets, pénitentier et secrétaire du pape Jean XXIII, chamarier de l'église collégiale de Saint-Paul de Lyon, en 1418, chanoine de Saint-Just, chevalier de l'église de Lyon, official et vicaire général de l'archevêque Amédée de Talaru, puis doyen du Chapitre de Vienne; il testa et mourut en 1448.

3° Jean Charpin, conseiller et chambellan de Jean, fils de France, duc de Berry et comte d'Auvergne, en 1411; rendit hommage à Charles de Bourbon, comte de Forez, le 16 août 1445, pour les fiefs de Châtelus, de Fontanez et autres (2).

Quatrième degré. — Simon Charpin, notaire royal à Saint-Symphorien-le-Château, fit hommage au Chapitre de Lyon, avec Pierre, son frère, des objets acquis par Barthélemy, leur père, tant de Jean de Saint-Symphorien, seigneur de Chamousset, co-seigneur de Saint-Symphorien-le-Château, que de Guichard et Jean, ses fils (3 novembre 1391) (3). Le même Simon Charpin fit hommage à Charles de Bourbon, comte de Forez, le 6 juillet 1441, pour ce qu'il possédait dans le comté, près de Saint-Symphorien-le-Château (4). Ses enfants furent :

1° Jean, qui continua la postérité;

2° Pierre Charpin, deuxième du nom, licencié en droit canon et civil, chanoine de l'église de Lyon, chanoine et cha-

---

(1) Manuscrits de Cochard à la Biblioth. de la Diana.
(2) Titre des Archives de Feugerolles.
(3) Manuscrits de Cochard à la Biblioth. de la Diana.
(4) Titres des Archives de Feugerolles.

marier de Saint-Paul en 1448, qui fit élever, à ses frais, la flèche de l'église de Saint-Paul, dont la tour, qui porte en plusieurs endroits les armoiries de cette famille, avait été construite, selon toute apparence, par son oncle, Pierre, premier du nom, qui précède.

Pour le surplus de la généalogie de cette famille, consulter : de La Tour-Varan, *Chronique des châteaux et abbayes*, I, 441, — et Morel de Voleine et de Charpin, *Archev. de Lyon*, p. 101.

N° 3

Engagement fait au profit de l'abbaye d'Ainay, par Aymon de Praelles, de ses vignes de Romeyer et autres terres situées à Charly.

(1200)

Raynaudus, Dei gratia prime Lugdunensis ecclesie archiepiscopus, omnibus imperpetuum. Notum facimus universis quod anno ab incarnatione Domini M° CC° quidam miles nomine Aymo de Praeles divinitus inspiratus volens peregrinando proficisci Jherusalem, vineas de Romerri cum tota terra sua ubicunque sit ab hinc usque ad Rodanum, videlicet allac a Bivat a Charleu, au Tessaiz, Hu., abbati, et ecclesie Athanacenci a quibus hec tenebat ad feudum pro XX libris fortium pignori obligavit ; verumtamen si in ipsa peregrinatione Jherusalem isdem miles moreretur vel infra decem annos decederet infans de quo sua conjux erat jam gravida, tum prescripta fieret oppignoratio de predictis vineis ac terra miles prenominatus nichil retinens, ecclesie jam dicte fecit helemosinam. Fuit etiam dictum quod si remeans ab Jherosolimis vellet monachari sepedicta ecclesia suscipe-

ret illum domus de Vernaisons, cum vestiret et refectionem conventui faceret. Si vero mallet in seculari vita manere et hanc terram cum vineis redimere hoc utique posset tamen vero nisi propria pecunia. Similiter filius ejus aut filia, completis X annis, redimere possent, salvo ejusdem terre dominio quod imperpetuum possideret Athanacensis ecclesia, quicunque eorum quolibet modo redimeret. Hec omnia sicuti dicta sunt militis uxor aprobavit firmiterque tenere juravit; ipseque miles hec eadem firma volens et inviolabilia, nos obnixe rogavit quatenus inde faceremus abbati et ecclesie fidejussionem, quod et fecimus; et ne labente curriculo temporis laberetur simul et rei geste memoria et nos et Hu., abbas Athanacensis, presentem cartam sigillis nostris confirmavimus. Preterea ad tollendam oblivionem positum est in fine carte istius quod ipse A. de Praelles, si vitam finierit absque liberis dedit uxori sue relinquam terram suam ubicunque sit, excepto quod dederat Willelmo Gilleberto. Fidejussores simul et testes sunt totius convenientie quam fecit Ay. de Praelles cum Athanacensi ecclesia W. Gillabert, S. Archis, G. de Montagneu, W. de Montagneu. Testes tantummodo sunt isti : Jo. prior de Vernaisons, Hu. de Montarchier, W. Aibrauz, B. Berârz, sacrista, M. prior claustralis, P. Cocus, B. Grossus, P. d'Alavart et multi alii.

(*Grand cartulaire d'Ainay*, fol. 29, v°. Le texte de cette charte est très-défectueux.)

N° 4

Vente par Aymon de Praelles à l'abbaye d'Ainay de divers fonds de terre situés à Charly et Millery.

(1224)

Raynaudus, Dei gratia, prime Lugdunensis ecclesie minis-

ter humilis omnibus in perpetuum universitati vestre notum facimus quod Aymo de Praelles, miles, vendidit et tradidit ecclesie Athanacensi campum quem tenet Colambons et campum quem tenent li Roman et campum Stephani Coillard et unam peciam terre quam tenet Jocerandus et vercheriam quam tenet Johannes Jauberz et vercheriam Stephani Colliart pro viginti libris fortium quas se plenè recepisse dictus Aymo confessus est publicè coram nobis. Et si res vendite plus valebant eidem ecclesie liberaliter contulit et libenter recognoscens etiam quod res predicte erant de feudo ipsius ecclesie, cum quibusdam aliis rebus quas ipse prius in feudum acceperat ab eadem ecclesia, cum ad partes se transtulit transmarinas. Hec vero sunt res ille quas esse de feodo ecclesie in nostra curia recognovit, videlicet, quidquid habebat in vincto de Romeyerii et vercheria quam habet apud Milliereu et vercheria Girardi Chabert ad Font Celongi; hanc quoque venditionem se firmiter servaturos et nulla ratione contrà venturos, tactis sacrosanctis evangeliis juraverunt predictus Aymo et Roberta uxor ejus et Aemarus filius eorum, quibus pro bono pacis et ad cautelam memorata ecclesia dedit LX solidos fortium, quando venditionem istam cum juramento laudaverunt. Renuntiaverunt insuper in hoc facto exceptioni non numerate pecunie et omni juri et auxilio sibi in predictis rebus competenti vel competituro tam canonico quam civili, ut autem prefata ecclesia acquisitionem istam durè, perpetuo, pacifice possideat et quiete ad preces dictorum Aymonis et uxoris ejus et filii. Presentem cartam sigillo nostro munitam eidem ecclesie dedimus in testimonium veritatis. Actum anno Domini MCCXXIIII. Datum per manum P. de Botéon officialis nostri.

(*Grand cartulaire d'Ainay*, fol. 69.)

N° 5

Vente de droits de cens, par N. Chamarcin et ses fils, aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

(1207)

Rainaudus, Dei gratia prime Lugdunensis ecclesie minister humilis omnibus in perpetuum. Prolixitate fit temporis ut rerum gestarum noticia ab hominum facile memoria dilabatur. Eapropter tam presentibus quam futuris presentium testimonio volumus innotescat quod Chamarcinus, miles, vendidit fratribus hospitalis Jerosolimitani duos sextarios siliginis debitales ad mensuram Lugdunensem, ad rasum, quos habebat in terris que sunt apud montem Chaucon et omne jus quod in eisdem terris juste vel injuste habebat, acceptis ab eis XXIIII libris fortium, et nichil penitus in ipsis terris sibi retinuit; quas etiam terras ipse tenebat ab eisdem fratribus in feudum. Hanc quoque venditionem se in perpetuum firmiter servaturum tactis sacrosanctis evangeliis juravit dictus Chamarcinus et quod nullam de cetero predictis fratribus in eisdem terris per se vel per suos faciet questionem sed contra omnes qui super hac re ipsos inquietare vellent ad justiciam respondebit. Hoc idem juraverunt filii ejus Guigo et Girinus et cum patre sacramento firmaverunt quod hac jurare faciant Girardum Chamarcini si eum a peregrinatione venire contigerit. Ut autem hec venditio perpetuam obtineat firmitatem presentem cartam supradictis fratribus concessimus in testimonium sigilli nostris munimine roboratam. Huic venditioni interfuerunt Guido de Talaru, senescalcus, Petrus, senescalcus refectorii, Johannes de Vauris, frater Otgerius tunc existens magister domus hospitalis Lugdunensis, frater Arnulphus, frater Brunus, frater Willelmus, frater Johannes, frater

Stephanus, Durannus de Fuer, Petrus, capellanus Sancti Georgii, Petrus Clericus, Stephanus de Soceuo, Johannes Escofers, Willelmus de Geneva, Romanez, Bosonez, Umbertus de Charreria, Girardo de Sancto Justo, ...nez, Hugonez de Foreis, Girardus de Sancto Justo. Actum anno dominice incarnationis M° CC° VII°.

(Original. — Archives du Rhône. — Fonds de Malte. — Sans indication de chap.)

N° 6

Ordonnance pour cent hommes à cheval envoyés outre mer sous le commandement de Guillaume de Roussillon.

(1275)

C'est l'ordonnance que ly légat Symons, Messire Erard de Valery et ly connestable de France ont faite de gens que ly rois et ly légats envoyent outre mer, dont Messire Guillaume de Roussillon est cheveteine. Premièrement, l'on baille audict Guillaume cent hommes à cheval, c'est à scavoir XL archers, XXX arbalestriers et XXX sergents à cheval. *Item,* l'on luy baille trois cents sergents à pied. Et pour tous sa gens mener et conduire, l'on baille audict certaine somme d'argent pour tout un an. Et est divisié icy quels gaiges chacun doit avoir. Et quand ly dit Guillaume viendra en la terre d'outre mer, il pourra les gaiger ausdits gens croistre et admenuser selon ce que mestier sera et qu'il verra qu'il sera à faire. *Item,* l'on luy baille deniers pour les despens de son hostel et pour son passage et de tous les autres dessus dits ; et de ce il en doit ordonner selon sa leauté, selon ce qu'il verra à faire. *Item,* de ces deniers que l'on l'y baille, il doit aisder et soustenir les sergents que ly sire de Valery, ly boutillier de France et ly connestable ly envoyèrent, et ly légats dessus dits, de ceux qu'il vorra qui feront à retour. Et l'aide et la souslevance qu'il fera il le doit faire par le

conseil de Monsieur Guillaume de Piquegny et Monsieur Miles de Cayphas. *Item,* s'ainsi estoit que, par le soudan ou autre grand nécessité, il feust mestiers qu'il feist autres grandes mises et despens, ou en galies, ou en soudoyers, retenir ou autrement, il le doit faire par le conseil de ly maistres du Temple, de frère Arnoul Wisemald, le maistre de l'Hospital et frère Guillaus de Corcelles, par le conseil du patriarche et par le conseil du roy de Cypre, si il estoit présent, et aux deux devant dits chevaliers. *Item,* ils ont ordonné que si ledit Guillaume de Roussillon mouroit, dont Dieu le deffende, et qu'il mourut sur la mer, Messire Aubert de Baigneux demourera en son lieu jusques à tant qu'il soit ordonné. Et quand il sera, ledit Aubert, Messire Guillaume de Piquegny et Messire Miles Cayphas tiendront lesdits gens et feront au lieu dudit Guillaume de Roussillon jusques à tant qu'ils en ayent fait scavoir au roy et au légats et qu'ils en ayent remendé leur voulonté. Et s'ainsi estoit qu'il mourust outre mer, ledit Aubert et ly deux chevaliers tiendront lesdits gens comme dit est par-dessus.

(Roger, *La noblesse de France aux croisades*, p. 158.)



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES CHEVALIERS DONT LE NOM EST RAPPORTÉ DANS CET OUVRAGE

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

RECTIFICATIONS

1° A la page 46, nous avions dit que la famille d'Albon était aujourd'hui représentée par Jean-Guigues-Marie-Alexis, marquis d'Albon et Guigues-Louis-Alexandre, comte d'Albon. C'était une erreur. Cette famille est représentée par Jean-Guigues-Marie-Alexis, marquis d'Albon, membre du Conseil général du Rhône, et Abel-Christophe-Raoul, comte d'Albon, son frère, lequel a deux fils : André et Jacques d'Albon.

2° Au sujet de Guy IV, comte de Forez, nous avions attribué (p. 62) à M. de Chantelauze une note rectificative du texte de La Mure. Mais depuis la publication de ce travail, M. Steyert nous a fait l'honneur de nous écrire pour nous prévenir qu'il est l'auteur de la note dont il s'agit, aussi bien que de toutes les notes non signées du tome premier de l'*Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*.

EN VENTE CHEZ LES MÊMES LIBRAIRES

Lyon. — Imp. Aimé Vingtrinier.



